

Plan d'action intérimaire des Nations Unies
pour le développement durable (UNIDAP) du Burkina Faso

2023-2025



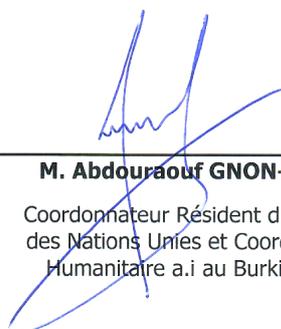
TABLE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEPHA	Accès à l'eau potable hygiène et assainissement
ALT	Assemblée Législative de la Transition
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
CCA	Analyse commune de pays (Country Common Analysis)
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DCO	Bureau de Coordination du Développement
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GES	Gaz à Effet de Serre
HCR	Haut Commissariat pour les Réfugiés (Nations Unies)
HCT	Équipe Pays Humanitaire
HDP	Humanitaire-Développement-Paix
HRP	Plan de Réponse Humanitaire
IDH	Indice de Développement Humain
IIRA	Indice de l'Intégration Régionale en Afrique
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
ODD	Objectifs de Développement Durable
OKD	Ouagadougou-Kaya-Dori
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OSC	Organisations de la Société Civile
PA-SD	Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement
PAT	Plan d'Action de la Transition
PBF	Fonds de Consolidation de la Paix
PCRSS	Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation du Sahel
PDI	Personnes Déplacées Internes
PMT	Equipe de Gestion de Programme
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PPBA	Evaluation conjointe de la Prévention et de la Consolidation de la Paix
PPBSE	Politique, Planification, Budgétisation, Suivi et Evaluation
PSG	Groupe régional de soutien par les pairs
PSN	Politique de Sécurité Nationale
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUC	Programme d'urbanisme de crise
PUDTR	Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience
RCO	Bureau du Coordonnateur Résident
RNV	Rapport National Volontaire
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNU	Système des Nations Unies
SSN	Système Statistique National
UA	Union Africaine
UNCT	Equipe Pays des Nations Unies
UNHAS	Service aérien humanitaire des Nations Unies
UNIDAP	Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement durable
UNSP	Plan d'Appui des Nations Unies pour le Sahel
ZLECAf	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	7
Chapitre 1. Planification intérimaire de coopération entre le SNU et le Burkina Faso.....	8
1.1 Processus de planification stratégique de l'UNIDAP.....	9
1.2 Priorités de la Transition.....	10
Chapitre 2. Contexte d'élaboration de l'UNIDAP au Burkina Faso.....	13
2.1 Contexte politique et socio-économique.....	14
2.2 Contexte humanitaire et sécuritaire.....	15
2.3 Aperçu des ODD	15
2.4 Dynamiques transfrontalières et régionales	19
2.5 Défis et opportunités	19
Chapitre 3. Soutien Programmatique du Système des Nations Unies.....	21
3.1 Évaluation du PNUAD 2018-2022.....	22
3.2 Théories du changement de l'UNIDAP	22
3.3 Nexus humanitaire développement-paix et alignement avec la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel.....	28
Chapitre 4. Priorités stratégiques pour les ODD et piliers programmatiques du cadre de résultats	29
4.1 Effets et produits du pilier Paix : Gouvernance institutionnelle, paix, sécurité et cohésion sociale	30
4.2 Effets et produits du pilier Personnes : Accès amélioré aux services essentiels et de qualité.....	31
4.3 Effets et produits du pilier Planète : Préservation de l'environnement, résilience et modes de production, transformation et consommation durables.....	32
4.4 Effets et produits du pilier Prospérité : Développement économique, inclusif et durable	33
Chapitre 5. Gouvernance et structures de gestion	34
Annexes :	36

SIGNATURES



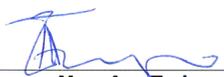
M. Abdourouf GNON-KONDE

Coordonnateur Résident du Système
des Nations Unies et Coordonnateur
Humanitaire a.i au Burkina Faso



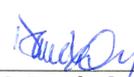
M. Aboubakar NACANABO

Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Prospective



Mme Ann Turinayo

Représentante pays (FIDA)



M. Dauda Sau

Représentant pays (FAO)



Mme Zéinab Tahar Hamza Diaby

Représentante pays (HCDH)



Mme Aïssatou Guisse Kaspar

Représentante pays (OIM)



M. Seydou Ouaritio Coulibaly

Représentant pays a.i. (OMS)



Mme Félicité Nsabimana Ndimira

Directrice pays (ONUSIDA)



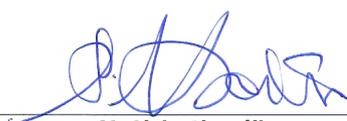
Mme Elvira Pruscini

Représentante pays (PAM)



Mme Isabelle Tschan

Représentante Résidente a.i (PNUD)



M. Alain Akpadji

Représentant Résident (UNFPA)



Mme Nicola Bennett

Représentante Résidente a.i (UNICEF)

Frédéric Lapeyre

M. Frédéric Lapeyre
Directeur pays (BIT)

Maurice Azonnankpo

M. Maurice Azonnankpo
Représentant pays a.i (UNHCR)

Geneviève Lefebvre

Mme Geneviève Lefebvre
Représentante pays (UNOPS)

Zig

Mme Ngoné Diop
Directrice régionale (CEA)

Sylla

M. Oumar Sylla
Directeur régional (ONU Habitat)

Maxime Houinato

M. Maxime Houinato
Directeur régional a.i (UN Women)

Mourad Wahba
DocuSigned by:
Mourad Wahba
BEEABEA4E6142C...

M. Mourad Wahba
Officer in Charge / Officier en Charge (UNCDF)

Rose Mwebaza 18-07-2023

Mme Rose Mwebaza
Directrice et Représentante régionale (PNUF)

Dimitri Sanga

M. Dimitri Sanga
Directeur régional (UNESCO)

Jean Bakole

M. Jean Bakole
Directeur régional (ONUDI)

Ilene Cohn 13 July 2023

Mme Ilene Cohn
Directrice (UNMAS - ORLSI/DPO)

Amado Philip de Andrés

M. Amado Philip de Andrés
Représentant régional (ONUDC)

Nwanne Vwede-Obahor

Mme Nwanne Vwede-Obahor
Représentante régionale (UNISS)

Veronique Zidi-Aporeigah

Mme Veronique Zidi-Aporeigah
Représentante régionale (UNV)

Aissatou Diallo

Mme Aissatou Diallo
Cheffe, Bureau Afrique (ITC)

Résumé exécutif

Le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré et adopté en janvier 2023 le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). Ce plan vise à répondre à la crise multidimensionnelle à laquelle le pays est confronté à travers quatre domaines prioritaires clés : 1) la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale ; 2) la réponse à la crise humanitaire ; 3) la réforme de l'État et le renforcement de la bonne gouvernance ; et 4) le renforcement de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Dans un contexte difficile marqué par une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent, le Système des Nations Unies (SNU) continue de s'engager avec les autorités de transition sur les fronts du développement, de l'aide humanitaire et de la consolidation de la paix, par le biais notamment d'un processus de planification stratégique conjoint et inclusif du SNU et du Gouvernement pour formuler le Plan d'action intérimaire des Nations Unies pour le développement (UNIDAP)¹ 2023-2025.

L'UNIDAP constitue ainsi l'offre des Nations Unies pour soutenir les priorités de la Transition et servir la population du Burkina Faso, en particulier les groupes les plus vulnérables. Conformément au PA-SD, l'UNIDAP vise à fournir du soutien au relèvement, à la stabilisation et au développement, suivant quatre piliers que sont Paix, Personnes, Planète et Prospérité, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et en mettant l'accent sur la cohésion sociale et la réconciliation comme moyens d'assurer un lien solide entre l'humanitaire, le développement et la paix. Le partenariat y est envisagé de façon transversale dans les quatre piliers.

A travers ses cinq bureaux régionaux intégrés et tenant compte du contexte spécifique, le SNU centre son soutien aux populations et aux autorités locales, en se concentrant sur :

- 1) la promotion et la création des conditions favorables aux solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI), y compris le retour volontaire, l'intégration locale ou la réinstallation de manière durable et dans des conditions de sécurité et de dignité ;
- 2) la gestion des crises, la fourniture de l'aide humanitaire et de la résilience, et la protection des groupes vulnérables dans les zones encore affectées par l'insécurité ; et

- 3) la prévention des conflits et le soutien aux activités de relèvement et de développement, y compris le renforcement de la capacité de présence de l'État et la fourniture de services essentiels de qualité à la population, ainsi que le renforcement de la cohésion sociale, dans toutes les zones du pays.

L'UNIDAP s'attachera également à traiter des questions de développement transfrontalier et les facteurs de conflit par le biais d'activités ciblées visant à prévenir les conflits sur le territoire du Burkina Faso, grâce à une approche régionale intégrée, ancrée au niveau local dans les régions frontalières. L'UNIDAP est centré sur les personnes et son objectif principal est d'éviter toute régression des ODD dans le pays.

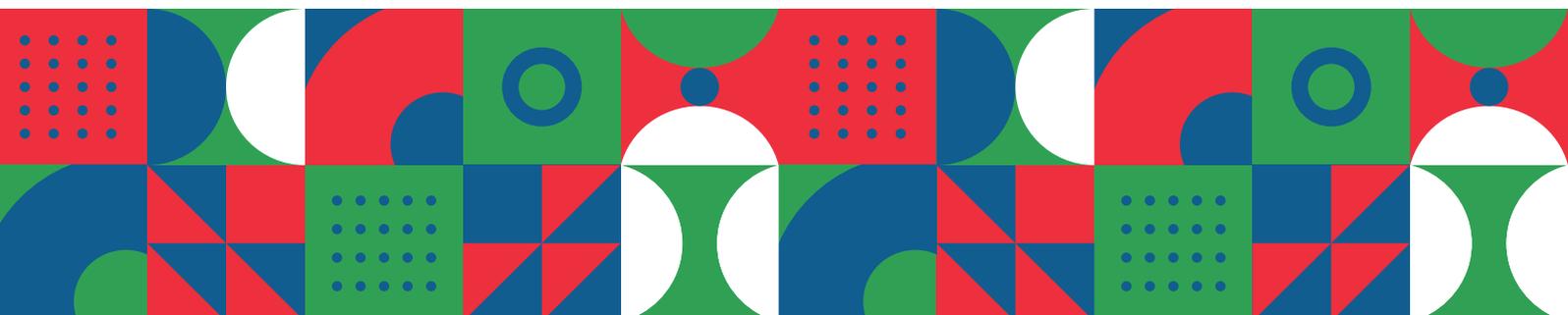
Dans un environnement financier qui se rétrécit, l'UNIDAP représente le véhicule par lequel les Nations Unies mobilisent des ressources stratégiques et ciblées pour aider le gouvernement à combler le retard en matière de développement durable, en s'appuyant notamment sur le travail positif accompli grâce à l'évaluation conjointe de la prévention et de la consolidation de la paix (PPBA)² réalisée en 2020 par les Nations Unies, le gouvernement, la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque africaine de développement (BAD).

Le présent document de l'UNIDAP s'articule autour de cinq chapitres que sont : planification intérimaire de coopération entre le SNU et le Burkina Faso ; contexte d'élaboration de l'UNIDAP au Burkina Faso ; soutien programmatique du SNU ; priorités stratégiques pour les ODD et piliers programmatiques du cadre de résultats ; et enfin gouvernance et structures de gestion.

¹ UNIDAP: United Nations Interim Development Action Plan.

² PPBA: Évaluation de la prévention et de la consolidation de la paix.

Chapitre 1. Planification intérimaire de coopération entre le SNU et le Burkina Faso



En décembre 2022, le cadre stratégique de coopération (PNUAD) entre le Burkina Faso et le Système des Nations Unies (SNU) 2018-2022 arrivait à son terme. Une extension a été opérée pour permettre la poursuite de la coopération entre le SNU et le Burkina Faso. C'est dans ce but que l'UNIDAP 2023-2025 est développé pour s'aligner sur le PA-SD.

Au regard du contexte national de la transition et de la crise sécuritaire, il est préconisé une planification avec une approche de programmation flexible et adaptée à la situation du pays. Ce programme est conçu pour répondre efficacement aux principaux vulnérabilités, fragilités et risques auxquels font face les populations Burkinabè et aux priorités du PA-SD, et contribuer ainsi à l'agenda 2030 et les ODD. Les efforts du SNU sont guidés par des principes fondamentaux, des normes et des approches issus des engagements internationaux et constituent par ailleurs la base des interventions des Nations Unies au Burkina Faso, à savoir : (i) ne laisser personne de côté, (ii) ne pas nuire, (iii) promouvoir les droits humains, la prévention et la réduction des risques, le partenariat, la redevabilité et la transparence.

L'UNIDAP prévoit l'engagement systématique des Nations Unies avec les autorités nationales, les parties prenantes ainsi que les partenaires, le secteur privé et la société civile, dans une approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP), afin de s'assurer que les actions des Nations Unies soient en synergie et en pleine complémentarité avec les efforts entrepris par tous les autres acteurs du développement au Burkina Faso, ceci, pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'action et l'impact sur les populations. Afin d'assurer l'implication de la partie nationale, dès la conception de l'UNIDAP, et tout au long de sa mise en œuvre, un Comité mixte conjoint réunissant le Gouvernement et le SNU a été mis en place dès janvier 2023, et travaille en partenariat avec toutes les parties prenantes.

1.1 Processus de planification stratégique de l'UNIDAP

Pour la mise en œuvre de l'agenda de développement durable à l'horizon 2030, il est proposé une nouvelle génération de cadres de coopération du SNU redynamisés, stratégiques, souples, axés sur les résultats pragmatiques. Ces cadres sont les principaux instruments permettant au SNU de planifier et de mener des activités

de développement. Le processus de planification stratégique de l'UNIDAP s'inscrit dans cette dynamique. L'élaboration de l'UNIDAP est une activité centrale du Bureau de la coordination du SNU (RCO)³ qui facilite la coordination, et s'assure de catalyser et synchroniser les actions de l'Équipe Pays des Nations Unies (UNCT)⁴, sous le leadership du Coordonnateur Résident, pour un impact accru des interventions du SNU dans le pays. La période de planification s'est étalée de mars 2022 à avril 2023. A la suite du lancement du processus en mars 2022, il y a eu : l'évaluation indépendante du PNUAD ; l'Analyse Commune de Pays (CCA)⁵ ; la planification conjointe avec le Comité mixte Gouvernement-SNU ; la session d'orientation du Comité stratégique ; les consultations avec la société civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; la retraite de l'Équipe de Gestion de Programme (PMT)⁶ élargie, pour la finalisation du draft du cadre des résultats et de la théorie du changement ; et une revue de qualité itérative par le Bureau Régional de Coordination du Développement (DCO)⁷.

L'UNIDAP a été élaboré dans le cadre d'un processus de planification stratégique conjoint Gouvernement-SNU. La version préliminaire de l'UNIDAP a été approuvée par le Gouvernement et a été examinée par le Groupe régional de soutien par les pairs (PSG)⁸. Le projet de résultats collectifs, élaboré conjointement avec le Gouvernement, les PTF et les représentants de la société civile a été entériné lors d'un Comité de pilotage conjoint Gouvernement-SNU tenu au niveau technique le 25 mai 2023. L'UNIDAP a été validé et approuvé par le Gouvernement au niveau ministériel le 22 juin 2023. Le processus s'est conclu avec l'organisation du Comité d'orientation pour la validation de l'UNIDAP 2023-2025 le 22 juin 2023.

Le cadre stratégique de coopération PNUAD entre le Burkina Faso et le SNU 2018-2023 qui a connu deux périodes de prolongation⁹ (2021-2022 et 2023) a été conçu avec une articulation au Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020) et ensuite au PNDES II (2021-2025). Il définit la vision, les orientations et les réponses collectives des Nations Unies dans l'accompagnement du Gouvernement du Burkina Faso pour la transformation durable de l'économie nationale, la consolidation de la démocratie et de la paix, et la réalisation d'un développement durable inclusif. L'UNIDAP 2023-2025 représente l'offre des Nations Unies pour accompagner la Transition au Burkina Faso et l'atteinte des ODD.

3 RCO: Resident Coordinator's Office

4 UNCT: United Nations Country Team

5 CCA: Country Common Analysis

6 PMT: Programme Management Team

7 DCO : Development Coordination Office

8 PSG : Programme Support Group

9 Le PNUAD 2018-2020 a été prolongé jusqu'en 2022, en se concentrant sur les trois piliers suivants :

- 1) Efficacité institutionnelle, état de droit, cohésion sociale, sécurité et paix durable ;
- 2) Mesures de protection sociale, accès équitable et universel aux services sociaux de base ;
- 3) Croissance inclusive durable, emplois décents, sécurité alimentaire et énergies renouvelables.

L'opérationnalisation de l'extension pour guider les actions du SNU au Burkina Faso jusqu'à la fin 2025 a permis la conception de l'UNIDAP, un plan stratégique alternatif applicable dans les circonstances exceptionnelles¹⁰. L'UNIDAP se réfère aux priorités des référentiels nationaux de développement : le PA-SD 2023-2025 ; le PNDES II opérationnalisé par le PA-SD sur la période 2023-2025 ; et aux politiques et stratégies sectorielles.

L'UNIDAP qui est le cadre de coopération entre le SNU et le Burkina Faso pour la période 2023-2025 définit les orientations stratégiques et la contribution des Nations Unies pour servir les populations burkinabè, livrer des activités de relèvement, de stabilisation et de développement avec un accent sur le Nexus HDP. La promotion de la cohésion sociale et la réconciliation seront au centre de la mise en œuvre de toutes les activités, en mettant l'emphase sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes.

1.2 Priorités de la Transition

Initialement, l'UNIDAP était amorcé pour accompagner le PNDES-II et le Plan d'action de la Transition (PAT). Suite au changement intervenu en fin septembre 2022, son adaptation au PA-SD 2023-2025, qui est une mise à jour du PAT et le document technique d'opérationnalisation des priorités du PNDES-II sur la période 2023-2025, s'imposait en vue de son alignement aux priorités actuelles du Burkina Faso. Le PNDES II s'inscrit dans un schéma de développement, axé sur la paix, la sécurité, la justice, les droits humains et la transformation de la structure de l'économie. Il se décline en quatre axes stratégiques qui sont :

- Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ;
- Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique ;
- Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale et ;
- Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

S'appuyant sur le PAT 2022-2025, le PA-SD est élaboré à partir de la Charte de la Transition, de la Déclaration de politique générale du Premier Ministre et du PNDES II. Le PA-SD, adopté en Conseil des ministres le 25 janvier 2023, est structuré autour de quatre piliers déclinés en actions phares¹¹ comme suit :

Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale avec comme mission de la Transition de «libérer les zones occupées par les groupes terroristes et de créer les conditions sécuritaires nécessaires au retour de l'État et des populations dans ces zones»

- Amélioration de la participation citoyenne dans la lutte contre le terrorisme ;
- Renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en vue de libérer les localités occupées par les terroristes ;
- Intensification de la lutte contre la criminalité et le grand banditisme ;
- Réinstallation des services de l'État dans les localités libérées de l'emprise des groupes armés terroristes ;
- Opérationnalisation de la Politique de Sécurité Nationale ;
- Amélioration de la participation des Volontaires pour la défense de la patrie dans la lutte contre le terrorisme ;
- Assèchement des sources d'approvisionnement des groupes armés terroristes en ressources de tout genre ;
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- Encadrement des sites miniers artisanaux et promotion de l'exploitation minière semi-mécanisée ;
- Adoption et opérationnalisation d'une stratégie nationale de sécurisation des exploitations minières et renforcement de la résilience des sites miniers ;
- Sécurisation des juridictions et établissements pénitentiaires ;
- Opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de la lutte contre l'Extrémisme Violent au Burkina Faso ;
- Amélioration de la capacité de surveillance électronique du territoire ;
- Renforcement de la supervision de l'infrastructure et mise à disposition de capacités de stockage et de puissance de calcul dans un datacenter normalisé ;
- Mise en œuvre de mesures exceptionnelles pour le rétablissement des réseaux et services de communications électroniques impactés par l'insécurité ;
- Mise en exploitation des algorithmes d'analyse des données des Médias sociaux pour détecter des menaces pesant sur la sécurité nationale ;
- Soutien à la diversification des partenariats en matière de défense et de sécurité ;
- Promotion du développement communautaire durable dans les zones minières.

¹⁰ Orientations 2020 du DCO sur la planification stratégique des Nations Unies dans des circonstances exceptionnelles.

¹¹ Actions tirées du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD), Gouvernement du Burkina Faso, Janvier 2023.

Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire avec comme mission de la Transition d'«assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux drames socio-économiques et communautaires provoqués par l'insécurité et les aléas climatiques»

- Soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité ;
- Prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- Prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires ;
- Mise en place d'un plan de soutien à la réinstallation des Personnes Déplacées Internes et autres personnes affectées par le terrorisme ;
- Soutien au retour volontaire, à l'intégration locale et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantir leur sécurité ;
- Acquisition et Approvisionnement en produits de santé, équipements et autres intrants de prise en charge sanitaire des populations affectées par le terrorisme y compris les PDI ;
- Les soins d'urgence et la continuité des services et soins de base et de nutrition, au profit des populations affectées par le terrorisme y compris les PDI ;
- Déploiement de système solaire à large échelle à usage productif et d'électrification rurale ;
- Prise de dispositions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation.
- **Pilier 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance (y compris sociale et économique) avec comme mission de la Transition de poursuivre le développement économique et social :**
- Révision des textes règlementant les élections et le fonctionnement des partis politiques ;
- Modernisation de l'administration publique (digitalisation, révision des procédures, etc.) ;
- Renforcement des capacités opérationnelles des juridictions ;
- Réforme du dispositif de financement de la décentralisation ;
- Amélioration de la mobilisation des ressources fiscales ;
- Amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine de l'Etat.

Pilier 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance avec comme mission de la Transition de mener des actions afin « d'améliorer différents domaines de gouvernance, de consolider la dynamique du développement du capital humain et d'améliorer la production des secteurs porteurs pour l'économie en vue de répondre efficacement aux besoins des populations»

Amélioration de la gouvernance :

- révision des textes règlementant les élections et le fonctionnement des partis politiques ;
- modernisation de l'administration publique (digitalisation, révision des procédures, etc.) ;
- renforcement des capacités opérationnelles des juridictions ;
- réforme du dispositif de financement de la décentralisation ;
- amélioration de la mobilisation des ressources fiscales ;
- amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine de l'État ;
- amélioration du développement des économies locales ;

Santé :

- élargissement de la politique de gratuité des soins ;
- poursuite des actions de lutte contre la covid-19 ;
- réalisation d'investissements et de réformes en matière de santé ;

Éducation :

- construction de lycées scientifiques, d'EFTP, d'amphithéâtres et bâtiments pédagogiques ;
- mise en œuvre de réformes dans le système éducatif et la poursuite de la résorption des salles de classe sous paillote ;

Emploi et protection sociale :

- opérationnalisation du RAMU ;
- mise en œuvre de Projets et programmes d'employabilité des jeunes et d'autonomisation des femmes et des jeunes filles ;
- mise en œuvre de Projets et programmes de financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ;

Eau, assainissement, logement et énergie :

- réalisation d'ouvrages d'adduction d'eau, de retenues d'eau ;
- réalisation d'ouvrages de traitement et de stockage de l'eau traitée ;
- réalisation d'ouvrages d'assainissement ;
- mise en œuvre de projets d'électrification ;
- réalisation de projets de viabilisation et de réalisation de logements sociaux et économiques ;

Production agro-sylvo-pastorale :

- aménagement de bas fond et de périmètres irrigués (25 000 ha) ;
- octroi d'intrants et d'équipements à prix subventionnés aux producteurs ;

Industrie et services marchands :

- aménagement de la zone agroindustrielle de Samendéni ;
- relance des travaux d'infrastructures industrielles ;
- sécurisation des investissements stratégiques ;

Infrastructures de transport :

- construction et le bitumage de routes et voiries (1 500 km) ;
- réalisation de nouvelles pistes rurales (4 000 km) ;
- poursuite de la construction de l'aéroport de DONSIN ;

Énergie :

- poursuite des travaux de construction des centrales solaires ;
- renforcement du réseau de transport et de distribution d'électricité ;

Pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale avec comme mission de la Transition de « recoudre le tissu social mis à mal par les préjugés, les rancœurs et les accusations »

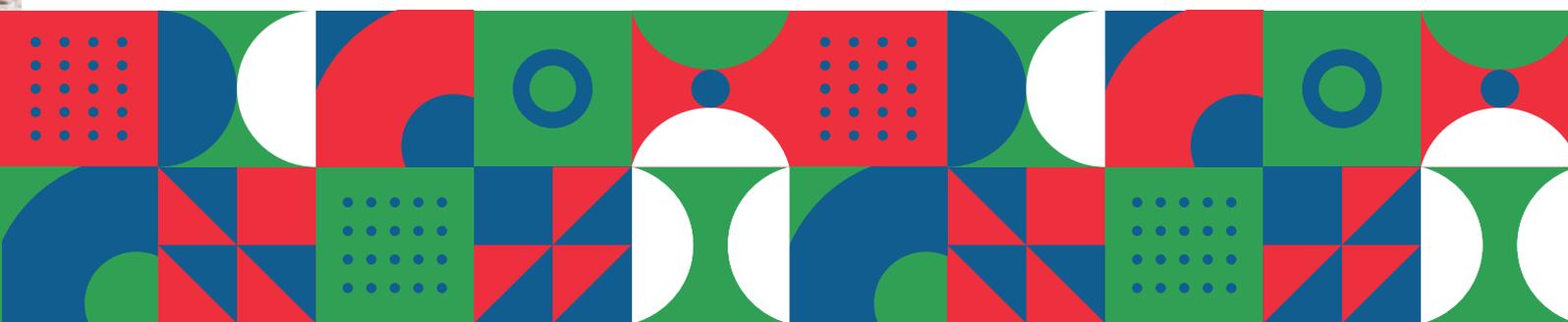
- Prévention et gestion des conflits communautaires et intercommunautaires ;
- Finalisation et mise en œuvre de stratégie de communication gouvernementale en temps de crise ;
- Promotion du civisme, du dialogue et de l'engagement citoyen ;
- Systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés ;
- Systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés ;
- Poursuite du processus de la réconciliation nationale ;
- Accélération du traitement des dossiers pendants en justice.



Chapitre 2. Contexte d'élaboration de l'UNIDAP au Burkina Faso



© 20220818_BFA_Desire-OUEDRAOGO_07984



2.1 Contexte politique et socio-économique

Situation politique

Le Burkina Faso traverse depuis 2016 une crise multidimensionnelle; ce qui le rend très vulnérable aux chocs de toute nature. En 2022, le pays a fait face à deux transitions politiques, faisant suite à l'exacerbation de la crise sécuritaire, à la montée de contestations des populations civiles et militaires sévèrement éprouvées par les violences, sur fond d'un dialogue social et politique tendu. L'avènement de la première transition a donné lieu à l'adoption par l'ensemble des forces vives de la Nation d'une charte constitutionnelle de la Transition le 1er mars 2022, suivie du PAT 2022-2025. Une nouvelle Charte de la Transition est adoptée le 14 octobre 2022 lors des Assises nationales à la faveur de la seconde transition. C'est sur la base de ces dispositions que le Gouvernement de Transition et l'Assemblée Législative de Transition (ALT) ont été mis en place.

Les défis sécuritaire et humanitaire, l'instabilité sociopolitique et la dégradation de la gouvernance font partie des défis de la Transition. Des multiples attaques contre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population civile (agents de l'administration publique, leaders communautaires et religieux, lieux de culte et sites d'orpaillage) ont fortement contribué à faire régresser le Burkina Faso dans le classement mondial¹² selon l'indice de stabilité politique et absence de violence/terrorisme de la Banque mondiale. C'est dans ce contexte que les nouvelles autorités devront relever le défi de l'organisation d'élections présidentielles et législatives inclusives, transparentes et crédibles en vue d'un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

Situation socio-économique

Il ressort de l'analyse CCA que l'économie burkinabè demeure fragile et vulnérable aux chocs à la fois endogènes et exogènes. Cette fragilité économique trouve ses racines dans les faibles progrès réalisés dans la transformation structurelle inclusive et verte. Avec une dynamique peu évolutive, la création des emplois décents est entravée et la réduction rapide de la pauvreté et des inégalités sociales compromise.

Le Burkina Faso est classé 115e sur 146 pays en 2022 selon le rapport sur l'indice de genre¹³ (participation et opportunités économiques, éducation, santé et survie, et autonomisation politique). Sur les différentes dimensions du genre, le pays se classe particulièrement bas en

matière d'éducation (131e) et d'autonomisation politique (138e). Le gouvernement a adopté une stratégie nationale genre 2020-2024 visant à réduire ces inégalités.

La population totale du Burkina Faso est de 20 505 155 d'habitants en 2019¹⁴ ; avec un taux d'accroissement intercensitaire de 2,94%, elle est majoritairement rurale (74 %) et jeune¹⁵ (77,8 %). En 2018, l'incidence de la pauvreté monétaire en baisse était de 36,2%, selon les données de l'enquête multisectorielle continue (EMC). De même, l'Indice de Développement Humain (IDH)¹⁶ a progressé de 0,372 en 2010 à 0,449 en 2021. La pandémie de la COVID-19 ainsi que la crise sécuritaire ont sévèrement affecté la croissance économique réelle du Burkina Faso. Malgré les initiatives conjointes de relance économique, la croissance économique du Burkina Faso demeure fragile, tributaire des aléas climatiques et très vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières tels que l'or, le coton, le pétrole et les denrées alimentaires. En effet, l'accélération de l'inflation est devenue inquiétante et est essentiellement induite par la montée des prix des produits alimentaires.

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) estimé à 7,1% en 2019 au niveau national¹⁷ est deux fois plus élevé en milieu urbain (10%) qu'en milieu rural (5,1%). On note que les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux occupent principalement des emplois vulnérables¹⁸, privés de protection sociale et de filets sociaux. Le secteur primaire avec environ 80% de la population burkinabè se résume aux domaines agrosylvo-pastoral, halieutique et faunique. L'agriculture, très peu mécanisée et largement extensive, connaît une utilisation inappropriée des engrais chimiques et des pesticides. Le secteur secondaire¹⁹ est source de pollution, conséquence de modes de production non durable et de l'insuffisance dans l'application effective de la réglementation environnementale. Le secteur tertiaire, à travers le transport et le commerce, génère des incidences importantes dans le bilan énergétique du pays et dans la génération des polluants de l'air et de déchets.

Les modes de production du Burkina Faso sont en fait caractérisés par un accroissement des superficies cultivées combinée à une utilisation accrue des produits chimiques, une hausse du cheptel à caractéristique extensif, une expansion de l'exploitation minière, une hausse du parc automobile et un accroissement des émissions des gaz à effet de serre (GES). Ce qui est source de dégradation de l'environnement.

chimiques, une hausse du cheptel à caractéristique extensif, une expansion de l'exploitation minière, une hausse du parc automobile et un accroissement des émissions des gaz à effet de serre (GES). Ce qui est source de dégradation de l'environnement.

12 Cet indicateur capture les perceptions de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens anticonstitutionnels ou violents, y compris le terrorisme.

13 Indice de genre de la Banque Africaine du Développement (BAD).

14 Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso : Synthèse des Résultats Définitifs, INSD (2022).

15 Population de moins de 35 ans.

16 Rapport sur le développement humain 2021/2022, PNUD (2022).

17 Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso : Synthèse des Résultats Définitifs, INSD (2022)

18 L'emploi vulnérable mesure le nombre de personnes travaillant dans des conditions relativement précaires du fait de leur situation dans l'emploi. Ainsi, le taux d'emploi vulnérable, selon le BIT, est défini comme la part des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois.

19 Principalement constitué d'industries extractives, manufacturières, de bâtiments et travaux publics (BTP), de textiles et de production d'énergie.

2.2 Contexte humanitaire et sécuritaire

Situation humanitaire

Les effets négatifs de la crise sécuritaire avec les déplacements massifs de populations ont fortement perturbé les moyens de subsistance des populations affectées. On note en plus une faible accessibilité des populations affectées aux services essentiels de qualité, tels que la santé et l'éducation, en dépit des mesures de gratuité et d'inclusion ciblant les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans (santé) et des enfants d'âge scolaire déplacés (éducation). En 2023, la crise humanitaire affecte 4,7 millions de personnes, soit une personne sur cinq dans le pays²⁰ du fait de la récurrence des conflits et l'exacerbation de l'insécurité.

A la date du 31 mars 2023, 2 062 534 PDI ont été enregistrées selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). La majorité des déplacements sont dus à l'insécurité. Près de 303 communes accueillent des PDI sur les 351 que compte le pays. Aussi selon le CONASUR, les villes qui abritent environ un tiers de la population (30%), absorbent près de deux tiers (60%) des PDI ; les personnes déplacées et les communautés hôtes vulnérables ont un besoin conséquent et urgent en assistance alimentaire (pour 89,96% des PDI, la question alimentaire reste le besoin premier et pour 48,78% d'entre eux, la question des abris vient comme seconde priorité).

Pour renforcer la résilience de ces personnes, l'Équipe pays humanitaire (HCT) développe et met en œuvre chaque année un Plan de Réponse Humanitaire (HRP), en étroite consultation avec les autorités. Elle travaille de manière continue à protéger et élargir l'espace humanitaire par les biais de ces engagements de plaidoyer et de mobilisation de ressources. En 2023, le HRP cible 3,1 millions de personnes avec une assistance multisectorielle urgente, nécessitant US\$ 877 millions de financement humanitaire. Le gouvernement de transition a également finalisé en mars 2023 son plan de réponse humanitaire pour 2023.

Situation sécuritaire

La situation sécuritaire au Burkina Faso reste tendue avec La situation sécuritaire au Burkina Faso reste préoccupante avec une persistance des attaques perpétrées contre l'État et ses forces de défense et sécurité ainsi que la population civile. Caractérisée par la destruction des biens et infrastructures publiques ainsi que le pillage des biens de la population, elle entraîne des déplacements massifs de populations, y compris vers les pays voisins, notamment les pays côtiers. Toutes les

régions ont été affectées par l'insécurité à divers degrés, allant des menaces et intimidation aux attaques violentes et meurtrières.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Forum national sur la sécurité, tenue en 2017, les autorités ont mené des efforts dans l'élaboration d'un système de réformes du secteur de la sécurité (RSS). A cet effet, la Politique de sécurité nationale²¹ (PSN), la Loi relative à la sécurité nationale²² et la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme²³ ont été adoptées.

2.3 Aperçu des ODD

Le Rapport National Volontaire (RNV) de mise en œuvre des ODD couvrant la période 2016-2022 a mis en exergue les progrès réalisés et les retards accusés dans l'atteinte de chaque ODD priorisé par le Burkina Faso. Le RNV a révélé que le Burkina Faso avait réalisé des avancées appréciables vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

L'analyse des progrès selon l'approche des cinq piliers prioritaires des Nations Unies (Paix, Prospérité, Planète²⁴, Personnes et Partenariat) révèle que les meilleures performances ont été réalisées dans le pilier Planète . En effet, le pays avait déjà accompli plus de 88% du chemin vers la réalisation, en 2030, des objectifs relatifs à la consommation et production durables (ODD 12), à la résilience au changement climatique (ODD 13) et à la protection de l'environnement (ODD 15). Cependant, les faibles performances (44,1%) enregistrées dans l'accès à l'eau et à l'assainissement (ODD 6) demeurent préoccupantes. Concernant le pilier Prospérité, les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs relatifs à la création d'emplois décents (ODD 8) et à la réduction des inégalités (ODD 10) s'avèrent satisfaisants et prometteurs avec plus de 66% de chemin parcouru. Malgré le défi sécuritaire, le Burkina Faso avait accompli, en 2019, 62,80% du parcours vers l'atteinte de l'ODD 16 relatif à la promotion de la paix, de la justice et des institutions efficaces.

En revanche, le Burkina Faso accuse des retards significatifs dans la promotion des énergies propres (ODD 7) et de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11). Les insuffisances sont beaucoup plus criardes dans l'atteinte de l'ODD 9 relatif au développement de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures. En dépit des multiples efforts consentis, les résultats engrangés dans les ODD du pilier Personnes demeurent en deçà des attentes. En effet, en 2019, le Burkina Faso avait accompli seulement 21,4% et 28,8% du parcours vers l'atteinte, respectivement, de l'ODD 4 relatif à l'éducation de qualité pour tous et de l'ODD 5 concernant l'égalité entre les genres.

20 De plus amples informations sur la situation et analyses des besoins humanitaires au Burkina Faso sont accessibles sur le site : <https://www.unocha.org/burkina-faso>.

21 Adoptée par décret le 19 avril 2023.

22 Loi no. 006-2023/ALT du 9 mai 2023.

23 Adoptée par décret le 1er décembre 2022.

24 Rapport 2021 sur progrès des ODD et de l'agenda 2063 en Afrique de l'Ouest, CEA (2021).

De même, les progrès limités dans l'éradication de la pauvreté (ODD 1), dans la lutte contre la faim (ODD 2), et l'accès à la santé (ODD 3) interpellent à plus d'un titre toutes les parties prenantes au développement durable de ce pays (moins de 48%).

Néanmoins, en 2022²⁵, la réalisation des objectifs relatifs à la consommation et production durables (ODD 12), à la résilience au changement climatique (ODD 13) était effective et maintenue. Les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs relatifs à la lutte contre la faim (ODD 2), la création d'emplois décentés (ODD 8), la réduction des inégalités (ODD 10), la protection de l'environnement (ODD 15), à des villes et établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (ODD 11), à la promotion de la paix, de la justice et des institutions efficaces (ODD 16) et au renforcement du partenariat (ODD 17) étaient en bonne voie car les performances étaient entre 50 % et 75 %. Cependant des retards significatifs étaient encore présents pour les objectifs relatifs à l'éradication de la pauvreté (ODD 1), à l'éducation de qualité pour tous (ODD 4), à la promotion des énergies propres (ODD 7) et au développement de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures (ODD 9) avec des performances se situant plus ou moins à 25 % (figure 1). Le Burkina Faso a réalisé en 2023 son deuxième RNV sur la période 2016-2022. La tendance globale par rapport au premier RNV (2016-2018) montre des progrès vers la réalisation de la majorité des ODD.

L'analyse multidimensionnelle des risques menaçant la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine au Burkina Faso met en relief les risques suivants : l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire, l'effritement de la cohésion sociale, l'instabilité sociopolitique, la dégradation des droits humains et l'exclusion sociale. Au cours du processus de mise en œuvre des ODD, certains risques peuvent apparaître et d'autres peuvent subir des mutations. Ces risques sont interdépendants et demandent une approche systémique pour les contrôler par l'anticipation (repérage évaluation préalable des impacts économiques, sociaux et environnementaux, traitement), la flexibilité et l'adaptation (la programmation adaptative et la prise en compte systémique du nexus Humanitaire-Développement-Paix). Par ailleurs, la survenue et l'enlisement de la crise ukrainienne, depuis le 24 février 2022, pourrait exacerber les contreperformances socio-économiques, notamment la dégradation des conditions de vies des ménages.

25 <https://dashboards.sdginde.org/static/profiles/pdfs/SDR-2022-burkina-faso.pdf> (Consulté et téléchargé le 11 avril 2023).



© 20230504_BFA_Desire-OUEDRAOGO_08495

Figure 1 : Progrès du burkina faso vers l'atteinte des ODD, 2022

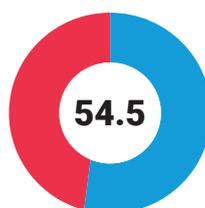
PERFORMANCE GLOBALE

CLASSEMENT DES PAYS

BURKINA FASO

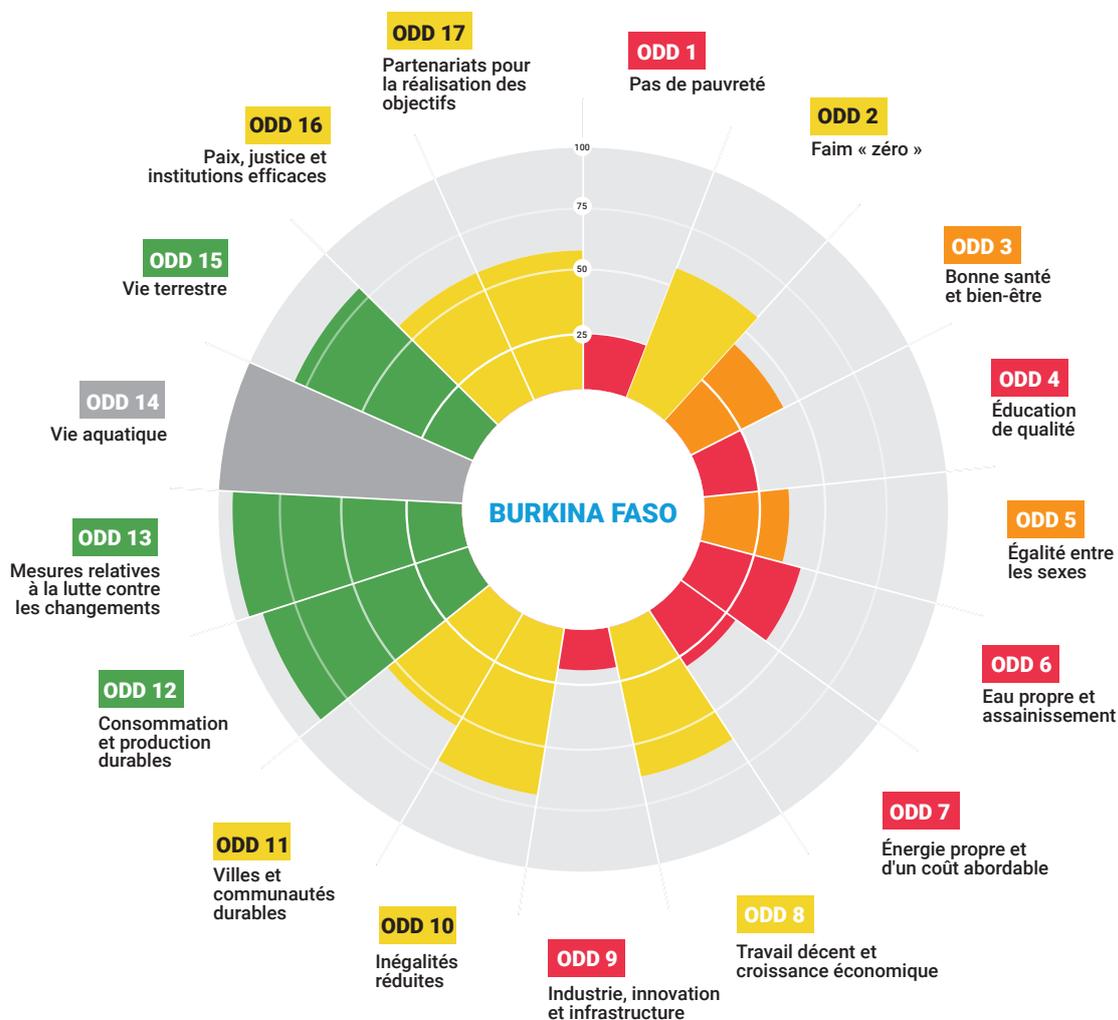
138 /163

PAYS NOTE



MOYENNE RÉGIONALE : 53.6

PERFORMANCE MOYENNE PAR ODD



- MOINS DE 25% DE PROGRÈS
- ENTRE 25% ET 50% DE PROGRÈS
- ENTRE 50% ET 75% DE PROGRÈS
- PLUS DE 75% DE PROGRÈS

TABLEAUX DE BORD ET TENDANCES ODD



■ PRINCIPAUX DÉFIS ■ DÉFIS IMPORTANTS ■ ODD ATTEINTE ■ INFORMATIONS NON DISPONIBLES

↓ DÉCROISSANT → STAGNANT ↗ AMÉLIORANT ↑ EN BONNE VOIE OU RÉALISATION DES ODD ● INFORMATIONS NON DISPONIBLES

2.4 Dynamiques transfrontalières et régionales

Au Burkina Faso, le partage de frontières de plus de 3 600 kilomètres avec le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte-d'Ivoire est source de multiples défis transfrontaliers qui contribuent à la fragilité de la situation sécuritaire du pays. La matérialisation des frontières entre le Burkina Faso et les pays voisins, notamment la Côte d'Ivoire, reste toujours incomplète, avec des velléités de revendication foncière ou des conflits dans la gestion et la construction des infrastructures sociales de part et d'autre des frontières. En plus, en raison des relations ethniques et de la pratique historique de la transhumance, des liens étroits et un échange intense à travers ces frontières existent.

Au niveau criminel, l'insécurité et l'affaiblissement de l'autorité des États dans la « zone des trois frontières » ont fait des zones frontalières du Burkina Faso un foyer d'activités illégales de tout genre (grand banditisme, trafic d'or, de cigarettes, de drogue, de carburants et d'armes légères et de petit calibre).

Par ailleurs, la recrudescence et la récurrence des attaques de part et d'autre des frontières au sud du pays ont poussé environ 90 000 demandeurs d'asile/réfugiés burkinabè en situation de précarité et besoin d'assistance et protection à fuir vers les pays côtiers du Sud : Togo, Bénin, Ghana, et Côte d'Ivoire en début de l'année 2023²⁶.

L'intégration régionale est porteuse d'énormes retombées positives sur la croissance économique et le développement. Elle facilite les échanges commerciaux, les flux d'investissement, la mobilité du travail et la réalisation d'investissements structurants d'envergure régionale, notamment, dans les infrastructures. Cependant, la dynamique de l'intégration régionale a été entravée notablement par la pandémie de la COVID-19 et les mesures de fermeture des frontières connexes. Par ailleurs, les sanctions de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) contre le Mali à la suite d'un coup d'état militaire, ont amenuisé les gains potentiels, particulièrement, pour les pays transfrontaliers. Selon l'Indice de l'Intégration Régionale en Afrique (IIRA)²⁷ de 2019, le Burkina Faso enregistre la seconde meilleure performance en matière d'intégration régionale, après la Côte d'Ivoire, avec un score de 0,56 largement supérieur à la moyenne des pays de la CEDEAO évaluée à 0,43.

Au regard de la dimension régionale de la crise multidimensionnelle (sécuritaire, humanitaire, sanitaire) qui ébranle les pays du Sahel, un renforcement de la coopération régionale s'impose en vue de trouver des solutions adéquates et permanentes pour juguler les

nombreux défis transfrontaliers. Quant à l'intégration régionale, à l'image de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), elle regorge d'énormes opportunités de croissance économique et de transformation structurelle.

2.5 Défis et opportunités

Les défis majeurs en lien avec les axes de l'UNIDAP sont relatifs aux droits de l'Homme, à la gouvernance, à la réconciliation, à la justice, et à la participation au processus de réconciliation, à l'accès des populations vulnérables et notamment les femmes, les jeunes filles, et les jeunes aux services sociaux de base (éducation, santé, eau et assainissement, moyens de subsistance et vivres), à la protection sociale des groupes vulnérables, à l'accès des populations les plus vulnérables à l'alimentation et la nutrition de base, à l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques, à la promotion des valeurs traditionnelles de cohésion sociale et à la communication non violente.

Par exemple, les causes profondes de l'accélération de l'extrémisme violent au Burkina Faso incluent l'extrême pauvreté, les conflits liés à la gestion des ressources naturelles, et du foncier, les conflits intercommunautaires latents, les inégalités sociales et les pesanteurs socio-culturelles. Les causes sous-jacentes incluent les perspectives limitées pour la jeunesse avec un taux de chômage des jeunes élevé, la montée de l'extrémisme violent qui récupère les conflits latents pour diviser les populations et enrôler les jeunes notamment, et les stigmatisations, le grand banditisme, ainsi que la criminalité transnationale organisée. Ces multiples facteurs concourent inexorablement à l'effritement continu de la cohésion sociale au Burkina Faso. Ainsi, la paix au Burkina Faso est sévèrement troublée par de multiples facteurs imbriqués

La résolution de ces problèmes constitue des défis majeurs qui sont d'ordre sécuritaire, de cohésion sociale (crise humanitaire, déplacements de population, dégradation de la situation des droits humains, conflits intercommunautaires), de gouvernance (faiblesse des institutions de l'état, participation citoyenne), d'accès aux services sociaux et de protection sociale, d'équité et de résilience (forte vulnérabilité des populations aux chocs climatiques), de forte disparité entre les zones rurales et urbaines, de croissance démographique, de tensions socio-culturelles, de mode de production et de consommation non durables, de faiblesse de la gouvernance environnementale, et de croissance économique non inclusive (transformation structurelle de l'économie et de l'industrie vers un modèle inclusif, vert et durable, déficit infrastructurel et énergétique immense, faiblesses de la gouvernance économique, Inégalités).

26 Données du Haut Commissariat pour les Réfugiés (Nations Unies) au Burkina Faso.

27 L'IIRA évalue l'état de l'intégration régionale à travers les cinq dimensions : l'intégration commerciale, l'intégration productive, l'intégration macro-économique, l'intégration des infrastructures, et la libre circulation des personnes. Les scores varient de 0 (faible performance) à 1 (meilleure performance). <https://www.integrate-africa.org/fr/classements/pays/burkina-faso/>

En effet, l'exacerbation de la crise sécuritaire a engendré une crise humanitaire grave. De ce fait, le défi sécuritaire affecte sévèrement les progrès réalisés par le Burkina Faso dans les ODD relatifs au pilier Personnes (ODD 1, 2, 3, 4, 5). Aussi, l'insécurité a tendance à renforcer les facteurs qui entretiennent la vulnérabilité et la marginalisation à l'image de la situation des PDI à ne pas laisser de côté. A cela s'ajoutent les énormes défis persistants en matière de gouvernance, notamment, politique, économique, administrative, judiciaire et sécuritaire qui entravent l'efficacité de la réponse à la crise sécuritaire.

La transition démographique amorcée offre une opportunité de capturer le dividende démographique. Pour ce faire, le pays devra accélérer la mise en œuvre des politiques visant l'amélioration de l'accès, notamment des jeunes (filles et garçons) et des enfants, à la santé, à l'éducation de qualité, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces contraintes plurielles entravent la qualité des services publics délivrés aux populations et la mise en œuvre des politiques publiques. Le Burkina Faso a graduellement régressé dans le classement mondial selon l'indicateur de l'Efficacité des pouvoirs publics de la Banque mondiale²⁸, sur la période 2010-2020. De même les déficits énergétiques et infrastructurels immenses entravent la marche du Burkina Faso vers une transformation structurelle inclusive et verte.

Si dans l'ensemble les progrès sont appréciables malgré le contexte national et international difficile relatif aux déplacements internes des populations, la crise humanitaire et les nouvelles vulnérabilités, de multiples défis transfrontaliers, sous-régionaux et régionaux subsistent et sont à prendre en compte dans la mise en œuvre des ODD.

Cela nécessite une étroite coopération bilatérale, régionale et internationale pour faire face à la crise multidimensionnelle qui menace les acquis en termes de développement durable et des droits de l'homme.

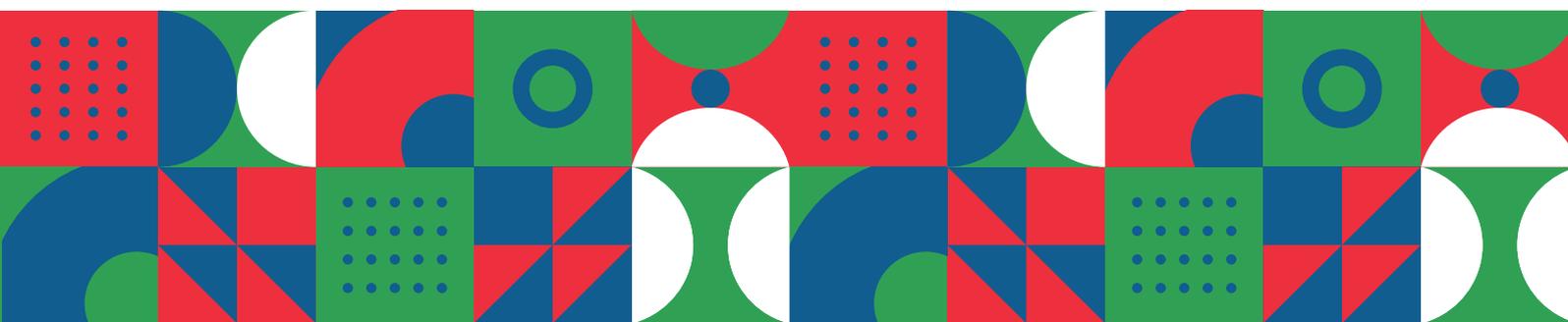
En somme, les défis majeurs liés à la construction de la résilience, au rétablissement de la sécurité et de la paix, à l'approfondissement des réformes, à la dynamisation des secteurs pour l'économie et des emplois auxquels fait face le gouvernement nécessitent l'appui du SNU.

Bien que ces défis restent énormes, il n'en demeure pas moins que des opportunités subsistent et pourront faciliter la mise en œuvre de l'UNIDAP. Il s'agit entre autres de :

- ✓ L'effectivité de la réconciliation nationale
- ✓ L'existence d'un cadre institutionnel et juridique bien étoffé en matière de gouvernance et de droits humains, incluant les normes internationales du travail
- ✓ L'endossement par la CEDEAO du mécanisme conjoint Gouvernement/CEDEAO/Union Africaine (AU)/SNU de suivi et d'évaluation de la transition
- ✓ La tenue d'un dialogue interreligieux résilient
- ✓ L'engagement de la société civile dans le processus de transition
- ✓ Le fort engagement et implication des Organisations de la Société Civile (OSC) dans le social, et le volontariat
- ✓ L'abondance des ressources minières
- ✓ La transition démographique et le dividende démographique
- ✓ L'autonomisation des femmes et des jeunes
- ✓ La restauration et conservation de l'écosystème
- ✓ La promotion de l'économie verte
- ✓ La promotion de la digitalisation et des innovations
- ✓ L'intégration régionale (ZLECAF)
- ✓ La coopération et le partenariat.

28 Cet indicateur reflète les perceptions non seulement de la qualité des services publics, de la fonction publique et le degré de son indépendance vis-à-vis des pressions politiques, mais aussi de la qualité des politiques publiques, aussi bien dans leur définition que dans leur application, et la responsabilité effective du gouvernement quant à ces politiques publiques (0 correspond au rang le plus bas et 100 correspond au rang le plus élevé).

Chapitre 3. Soutien Programmatique du Système des Nations Unies



3.1 Évaluation du PNUAD 2018-2022

L'élaboration de l'UNIDAP a été un long processus avec la mobilisation des diagnostics et conclusions de trois principaux documents que sont le RNV 2016-2018, l'évaluation indépendante du PNUAD 2018-2022 et le CCA 2022. Le RNV a mis en exergue les progrès engrangés dans la mise en œuvre des ODD. En effet, les meilleures performances sont réalisées dans le domaine Planète avec les ODD 12, 13 et 15, tandis que des retards importants restent à combler dans le domaine Personne avec les ODD 1, 2, 3, 4 et 5. Si dans l'ensemble les progrès sont appréciables malgré le contexte national et international difficile relatif aux déplacements internes des populations, la crise humanitaire et les nouvelles vulnérabilités, de multiples défis transfrontaliers, sous-régionaux et régionaux subsistent et sont à prendre en compte dans la mise en œuvre des ODD. Cela nécessite une étroite coopération bilatérale, régionale et internationale pour faire face à la crise multidimensionnelle qui menace les acquis en termes de développement durable et des droits de l'homme. De plus, dans la réponse à apporter à cette crise l'importance de tenir compte de l'approche Nexus HDP s'impose.

L'évaluation indépendante du PNUAD a mis en exergue les limites de sa performance et elle a notamment relevé que les rapports annuels ne renseignaient pas systématiquement les indicateurs de produits et de résultats. Cela implique la nécessité du respect des dispositions du cadre des résultats dans la production des rapports et le renforcement de la coordination par le partage régulier des progrès réalisés sur le plan narratif et financier pour orienter la prise des décisions. Les constats suivants en fonction des critères sont issus de l'évaluation indépendante du PNUAD. On retient ainsi que pour le critère Pertinence et adaptabilité, un focus pertinent a été mis sur la cohésion sociale, la résilience, la protection des plus vulnérables, la justice et les droits humains. De plus, l'opérationnalisation du plan national de réponse COVID-19 a été facilitée par la flexibilité du PNUAD. Pour le critère Coordination & cohérence, l'UNCT a développé la complémentarité et la synergie entre les interventions grâce à l'appui des Coordinateurs Résidents du SNU, le maintien du dialogue humanitaire, et la cohérence du SNU (développement des partenariats, élaboration de Plans de Travail Annuel (PTA) conjoints, travail en équipe et adoption ONE-UN) a été renforcée par des mécanismes de coordination inter-agences. S'agissant de l'Efficacité du PNUAD, on note qu'elle réside dans l'adoption d'un cadre des résultats cohérent (98% indicateurs SMART)²⁹, mais avec des rapports peu fiables, en retard et sans désagrégation systématique par région et par catégorie de bénéficiaires. Quant à l'Efficiency, il apparaît que 87% du budget ont été mobilisés pour un taux d'absorption de 64%. Les points faibles identifiés sont entre autres l'absence de communication dans la mobilisation et la gestion des ressources, les changements des priorités, l'absence d'engagement entre l'UNCT et les Institutions Financières Internationales (IFI), la mobilisation des ressources empêchée par absence de rapports. Enfin la

Durabilité est mitigée du fait d'un contexte fragile.

Au terme de l'évaluation du PNUAD, des recommandations pour orienter les interventions en cours et guider le prochain cadre de coopération ont été formulées. Il s'agit entre autres du nombre de piliers à retenir et du renforcement de la coordination et de l'approche Nexus HDP.

3.2 Théories du changement de l'UNIDAP

Théorie du changement global de l'UNIDAP

La théorie du changement décrit la voie par laquelle le SNU au Burkina Faso envisage l'atteinte des ODD et des objectifs de la Transition. Quatre priorités stratégiques ont été identifiées à l'horizon 2025 sur la base du CCA et suite aux échanges avec les parties prenantes au développement. Ces priorités constituent les piliers de l'UNIDAP à savoir Paix, Personnes, Planète et Prospérité. Pour chaque pilier, l'UNIDAP identifie les résultats, les produits et les groupes cibles. Le Partenariat est considéré comme transversal.

L'UNIDAP mettra un accent sur les populations les plus vulnérables, telles qu'identifiées dans le CCA pour ne laisser personne de côté. La mise en œuvre des différents piliers concourt à l'impact des activités du SNU au Burkina Faso pour que d'ici 2025, la sécurité et la paix sont rétablies, la résilience de la nation est renforcée et l'économie burkinabè est structurellement transformée pour une croissance forte, durable et inclusive.

La théorie du changement global de l'UNIDAP a été développée pour préciser le changement global souhaité, la logique des interventions envisagées ainsi que les solutions apportées pour réaliser ce changement grâce à la mise en œuvre des quatre piliers (figure 2).

La théorie du changement global montre que si la paix et la bonne gouvernance sont renforcées, notamment à travers des processus participatifs et inclusifs, renforçant la réconciliation nationale et la cohésion sociale, et en abordant les causes profondes des conflits, alors les populations burkinabè, notamment les plus vulnérables auront un meilleur accès à des services essentiels de qualité (éducation, santé, eau, nutrition et sécurité alimentaires). Ceci va permettre aux populations burkinabè d'être mieux outillées pour participer à la croissance et au développement économique durable du pays, notamment à travers un meilleur accès à l'emploi décent et à la protection sociale, tout en préservant l'environnement et par le biais de l'adaptation aux changements climatiques.

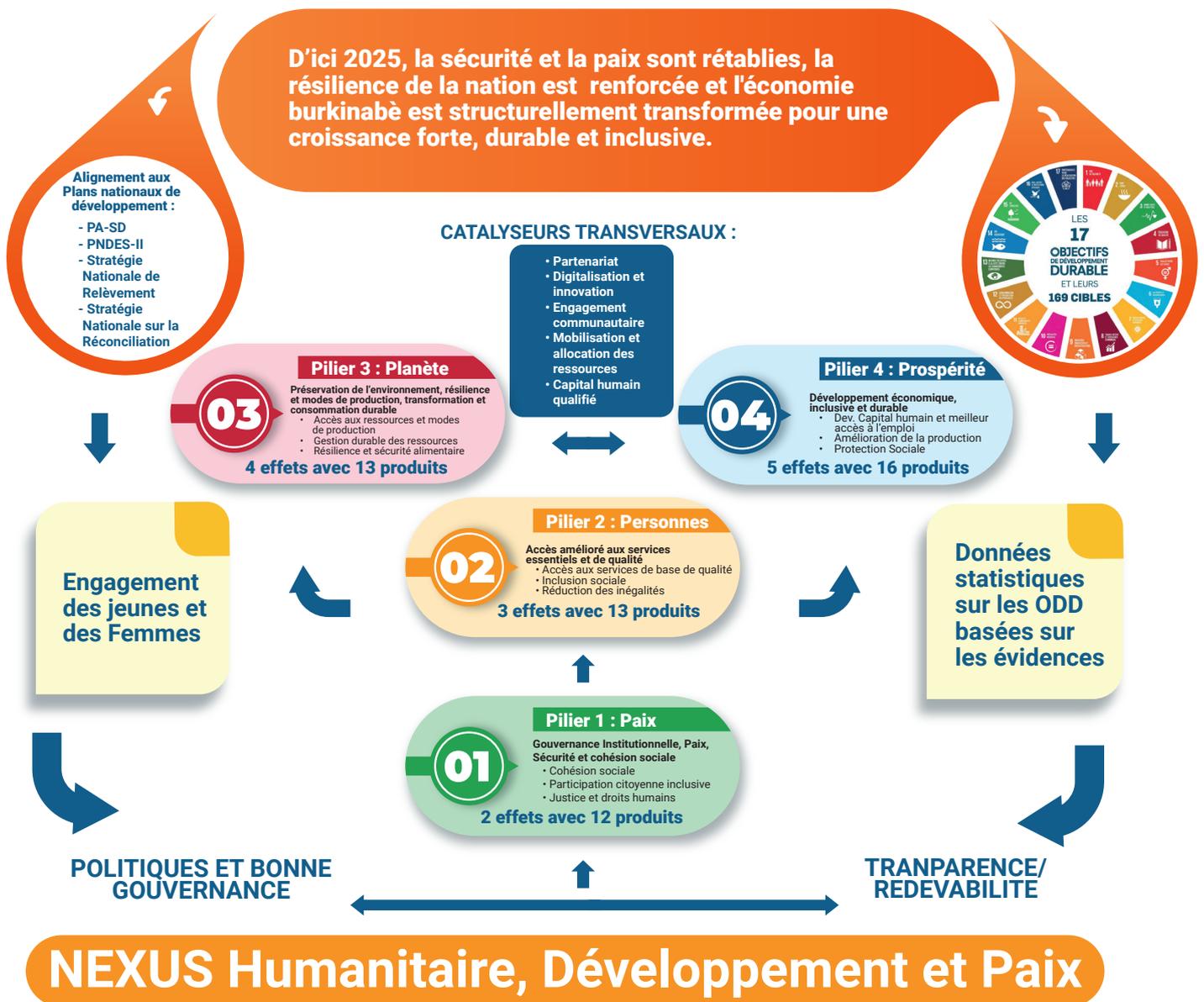
Afin d'aboutir à ces changements, les catalyseurs/accélérateurs suivants ont été identifiés par l'UNIDAP :

29 Un indicateur "SMART" est un indicateur Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporellement défini.

1) des partenariats stratégiques, permettant la mobilisation et l'allocation des ressources adéquates pour financer les politiques et stratégies nationales en lien avec les 4 piliers du PA-SD et de l'UNIDAP qui les appuient ; 2) l'engagement des jeunes et des femmes qui représentent la majeure partie de la population burkinabè ; 3) la promotion de la digitalisation et de l'innovation comme levier du développement ; 4) la production, l'exploitation et la dissémination de données sur les ODD afin de mieux orienter les interventions clés.

Par ailleurs, la théorie globale de changement repose sur des approches transversales, comme le nexus humanitaire/développement/paix qui est au cœur des changements souhaités et condition sine qua non pour la réalisation de ces changements.

Figure 2 : Théorie du changement global de l'UNIDAP



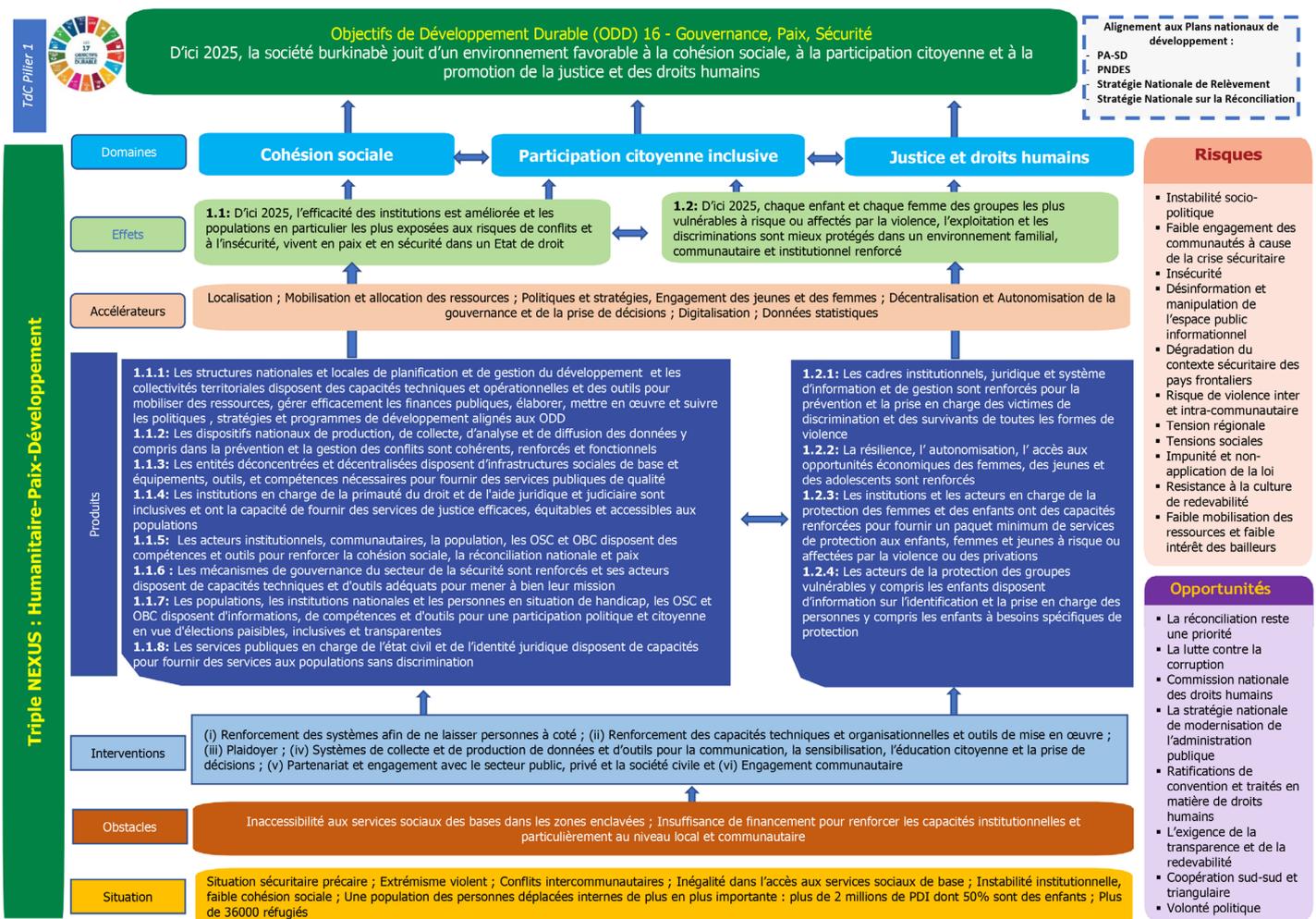
Théorie du changement du pilier Paix de l'UNIDAP

La théorie du changement du pilier Paix a été élaborée partant de l'analyse causale avec les constats de précarité de la situation sécuritaire, de l'extrémisme violent, des conflits intercommunautaires, de l'inégalité d'accès aux services sociaux de base, d'instabilité institutionnelle, de faible cohésion sociale, de population de personnes déplacées internes de plus en plus importante (plus de 2 millions de PDI dont 50 % sont des enfants) et plus que 36 000 réfugiés (figure 3).

La théorie du changement pour le pilier Paix montre que si la gouvernance institutionnelle et locale est renforcée, notamment par le biais d'une participation citoyenne inclusive dans le respect de l'état de droit et des droits humains, et si la gouvernance économique est rendue plus transparente et avec une redevabilité vis-à-vis des populations, alors la cohésion sociale et la réconciliation seront renforcées, et les revendications des populations marginalisées pourront être mieux prises en compte pour assurer une meilleure sécurité humaine et une paix plus durable.

A terme, ce changement vise à permettre que, d'ici 2025, la société burkinabè jouisse d'un environnement favorable à la cohésion sociale, à la participation citoyenne et à la promotion de la justice et des droits humains. Pour ce faire, le SNU apportera son appui pour l'effectivité de la cohésion sociale, la participation citoyenne inclusive ainsi que la justice et les droits humains. De plus, il renforcera le potentiel des femmes pour la paix et la réconciliation qui est déjà reconnu par la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi que le leadership des femmes et des jeunes pour la paix et la réconciliation aux niveaux local et national.

Figure 3 : Théorie du changement du pilier Paix de l'UNIDAP



Théorie du changement du pilier Personnes de l'UNIDAP

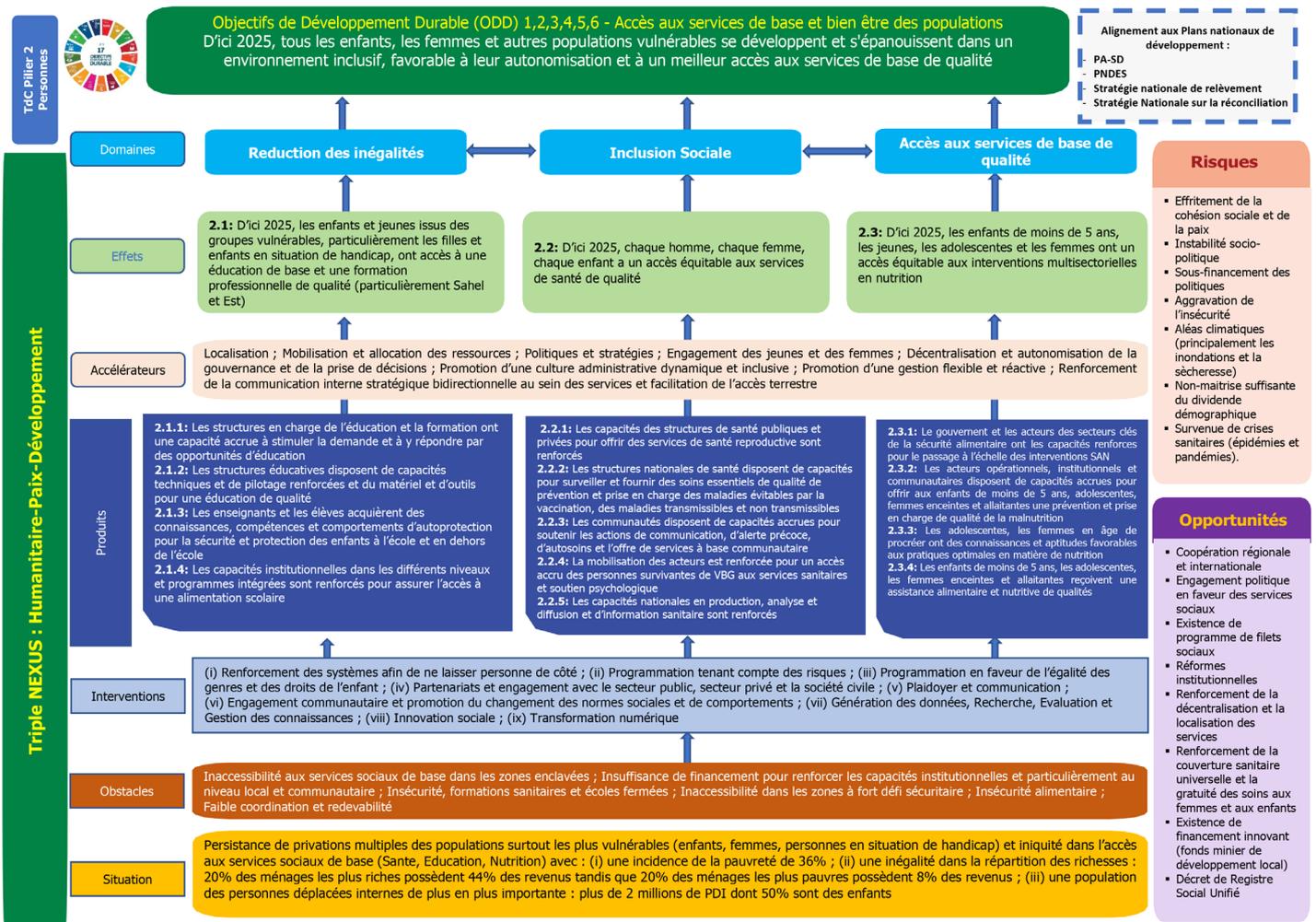
L'analyse du pilier Personnes de l'UNIDAP montre une persistance de privations multiples des populations surtout les plus vulnérables (enfants, femmes, personnes en situation de handicap) et une iniquité dans l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, nutrition, entre autres). En effet, avec une incidence de la pauvreté de 36%, une inégalité criante dans la répartition des richesses (20% des ménages les plus riches possèdent 44% des revenus tandis que 20% des ménages les plus pauvres possèdent 8% des revenus), une population des personnes déplacées internes de plus en plus importante (plus de 2 millions de PDI dont 50% sont des enfants), l'amélioration de la situation des populations reste une priorité.

La théorie du changement pour le pilier Personnes préconise que si les populations, notamment les plus vulnérables, ont un accès accru aux services essentiels de qualité de façon équitable (avec un accent sur l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire), notamment par les biais d'une approche inclusive avec les autorités locales, alors le sentiment de marginalisation de ces populations sera réduit à travers l'inclusion sociale ; ce qui pourra réduire également les conflits communautaires, notamment autour de l'accès aux ressources naturelles et de subsistance.

Un accent particulier sera mis sur les enfants, les jeunes, les adolescentes et les femmes afin d'assurer un accès équitable aux interventions multisectorielles.

Si les solutions envisagées aboutissent, d'ici 2025, tous les enfants, les femmes et autres populations vulnérables se développeront et s'épanouiront dans un environnement inclusif, favorable à leur autonomisation et à un meilleur accès aux services de base de qualité (figure 4).

Figure 4 : Théorie de changement du pilier Personnes de l'UNIDAP

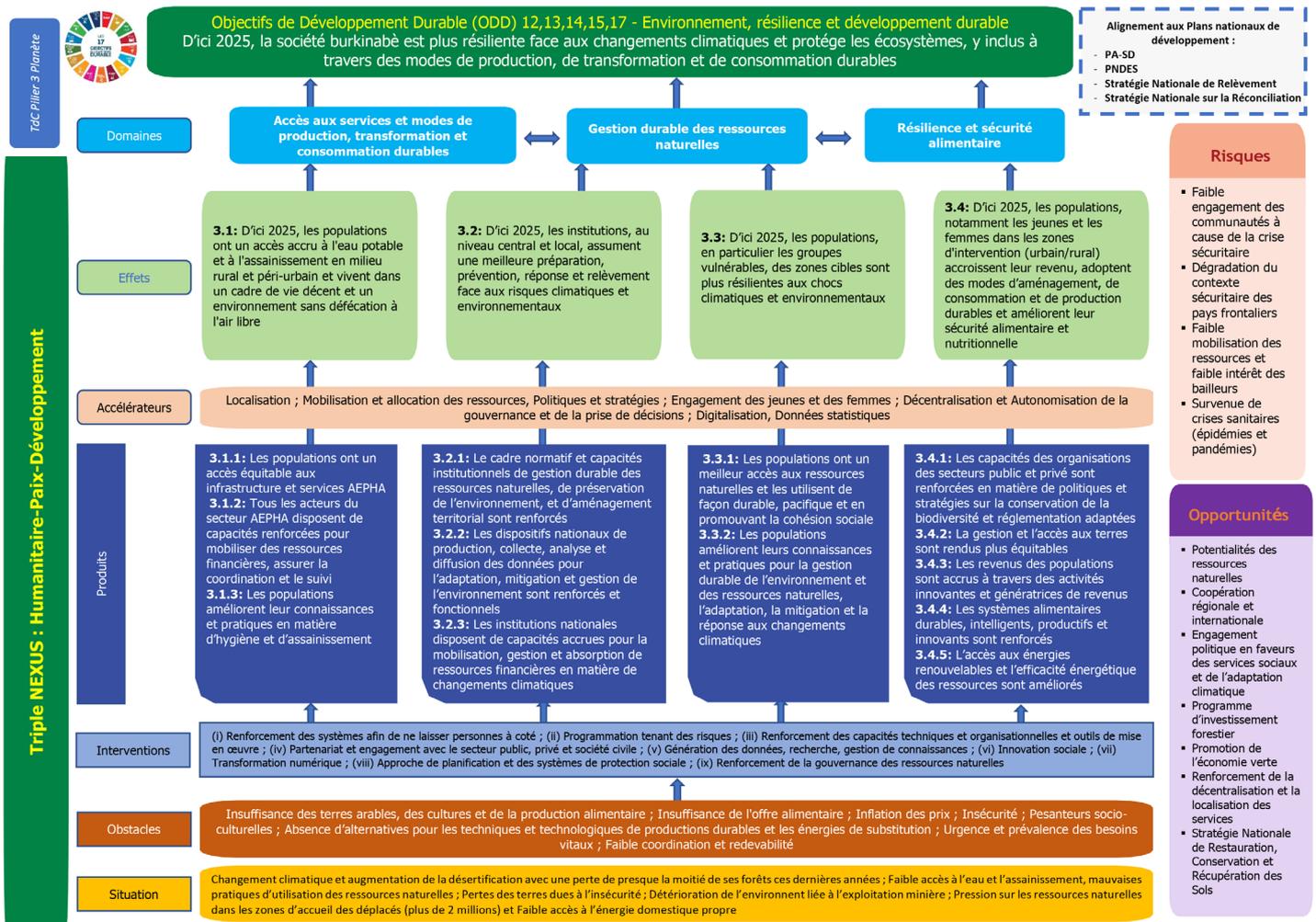


Théorie du changement du pilier Planète de l'UNIDAP

Le changement climatique et l'augmentation de la désertification avec une perte de presque la moitié des forêts dans les dernières années, le faible accès à l'eau et l'assainissement, les mauvaises pratiques d'utilisation des ressources naturelles, les pertes des terres dues à l'insécurité, la détérioration de l'environnement liée à l'exploitation minière, la pression sur les ressources naturelles dans les zones d'accueil des déplacés et le faible accès à l'énergie domestique propre représentent les défis principaux pour le Burkina Faso en matière d'environnement. Les personnes les plus affectées sont les femmes et les jeunes des zones rurales.

Ainsi, la théorie du changement pour le pilier Planète préconise que les institutions, aux niveaux central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux, à travers notamment la mobilisation de ressources ciblées et par le biais de partenariats innovants, et que les populations ont un accès accru à l'eau et adoptent des modes de production et de consommation durables. Avec ces conditions réunies, d'ici 2025, la société burkinabè sera plus résiliente face aux changements climatiques et protégera les écosystèmes, y inclus à travers des modes de production, de transformation et de consommation durables. (figure 5).

Figure 5 : Théorie du changement du pilier Planète de l'UNIDAP



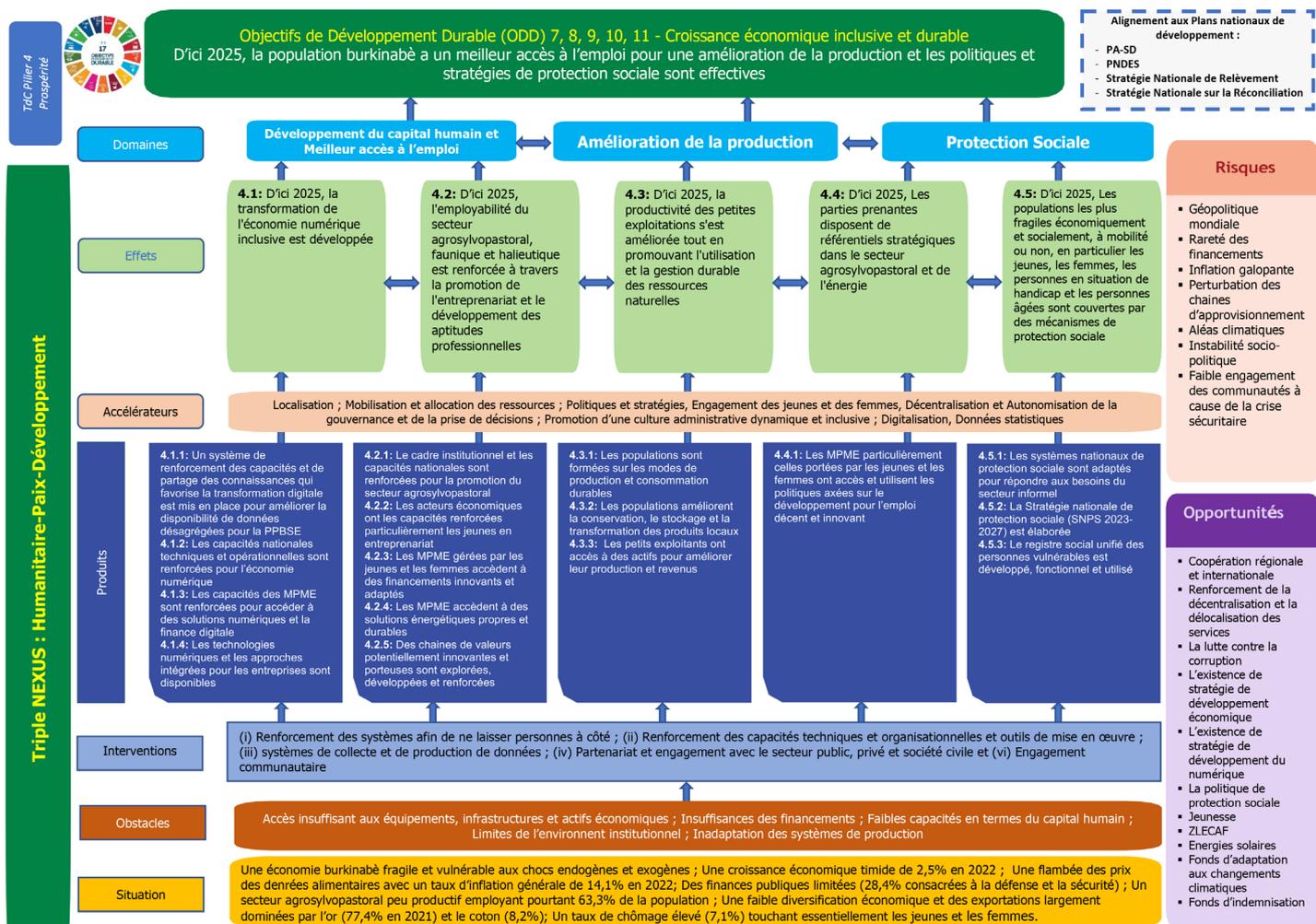
Théorie du changement du pilier Prospérité de l'UNIDAP

L'analyse du pilier Prospérité montre une économie burkinabè fragile et vulnérable aux chocs endogènes et exogènes, une croissance économique timide de 2,5% en 2022, une flambée des prix des denrées alimentaires avec un taux d'inflation générale de 14,1% en 2022, des finances publiques limitées (28,4% consacrées à la défense et la sécurité), un secteur agro-sylvo-pastoral peu productif employant pourtant 63,3% de la population, une faible diversification économique et des exportations largement dominées par l'or (77,4% en 2021) et le coton (8,2%), un taux de chômage élevé (7,1%) touchant essentiellement les jeunes et les femmes. Pour la rendre dynamique et productive et assurer un meilleur accès à l'emploi, une amélioration de la production et des politiques et stratégies mieux élaborées, il sied que les interventions soient assorties de stratégies robustes, flexibles et réalistes pour des résultats probants.

La théorie du changement pour le pilier Prospérité montre que si les populations burkinabè (notamment les jeunes et les femmes, les populations les plus vulnérables socialement et économiquement) ont un meilleur accès à l'emploi décent et à la protection sociale, et si elles ont accès à une formation professionnelle ciblée dans les secteurs porteurs (tels que dans l'agro- sylvo-pastoral, le faunique et l'halieutique) et novateurs (économie digitale, emploi vert) et au capital, alors le secteur de la production sera améliorée avec une croissance accrue et partagée pour un meilleur développement durable.

Ce qui aboutira à ce que d'ici 2025, la population burkinabè ait un meilleur accès à l'emploi pour une amélioration de la production, et les politiques et stratégies de protection sociale soient effectives (figure 6).

Figure 6 : Théorie du changement du pilier Prospérité de l'UNIDAP



3.3 Nexus humanitaire développement-paix et alignement avec la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel

Au Burkina Faso, le Nexus HDP s'avère plus que jamais primordial afin de répondre à la crise multi-dimensionnelle à laquelle le pays est confronté depuis 2015. Le Burkina Faso a été ciblé en 2019 comme l'un des sept pays pilotes identifiés pour l'opérationnalisation du Nexus dans un processus supervisé par le SNU³⁰. Fort de ce contexte, plusieurs initiatives et activités ont été réalisées par le gouvernement et ses partenaires, notamment le SNU, afin d'améliorer la coordination et exploiter les synergies dans les interventions au niveau des zones à fort défi sécuritaire. Pour ce faire, un Comité Consultatif inclusif sur le Nexus a été créé en 2021, incluant le Gouvernement, le SNU, les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) et les Organisations Non Gouvernementales (ONG), et qui avait produit une stratégie sur le nexus avec des résultats collectifs, et les mécanismes de financement. Les multiples activités de coordination sur le terrain qui ont été menées les dernières années représentent une source intarissable de leçons à apprendre et à mettre en relief en vue d'encourager les partenaires au développement vers une approche moins averse au risque.

Le Gouvernement, à travers le PA-SD a réitéré son engagement dans l'opérationnalisation efficiente du Nexus HDP qui atténue, de manière importante, l'impact de la crise sécuritaire. Dans le contexte actuel marqué par l'insécurité et la crise humanitaire la plus grave que le pays ait connue, l'approche nexus sera au cœur de l'opérationnalisation de l'UNIDAP.

A travers ses 5 bureaux régionaux intégrés, dans les régions du Sahel (Dori), du Centre Nord (Kaya), du Nord (Ouahigouya), de l'Est (Fada N'Gourma) et des Hauts Bassins (Bobo-Dioulasso), le SNU vise à adapter ses interventions au profit des populations et des autorités locales en fonction du contexte spécifique, selon l'approche suivante:

- 1) promotion et création des conditions favorables aux solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI), y compris le retour volontaire, l'intégration locale ou la réinstallation de manière durable et dans des conditions de sécurité et de dignité ;
- 2) appui à la gestion des crises, la fourniture de l'aide humanitaire et de la résilience, et la protection des groupes vulnérables dans les zones encore affectées par l'insécurité ; et
- 3) prévention des conflits et soutien aux activités de relèvement et de développement, y compris le renforcement de la capacité de présence de l'État et la fourniture de services essentiels de qualité à la population, ainsi que le renforcement de la cohésion sociale, dans toutes les zones du pays.

L'UNIDAP visera également les questions de développement transfrontalier et les facteurs de conflit par le biais d'activités ciblées visant à prévenir et à traiter

les conséquences du conflit au Burkina Faso et sur les pays voisins grâce à une approche régionale intégrée, ancrée au niveau local dans les régions frontalières. Les interventions dans ce domaine se baseront sur les bonnes pratiques des projets transfrontaliers financés par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) et notamment : 1) le projet transhumance dans le Liptako-Gourma (Mali/Burkina Faso /Niger) ; 2) le projet transfrontalier Burkina Faso / Côte d'Ivoire ; 3) le projet visant la prévention de l'extrémisme violent Burkina Faso / Togo / Benin.

Dans un environnement financier qui se rétrécit, l'opérationnalisation et la « transversalisation » de l'approche nexus s'avère également être une nécessité pour maximiser l'impact des investissements des acteurs de paix, développement et humanitaires dans les trois domaines du Nexus. L'UNIDAP, étant centré sur les populations et le principe de « ne laisser personne de côté », devrait contribuer aux résultats collectifs suivants, tels que définis avec les différents acteurs lors de l'atelier sur la mise en œuvre du Nexus HDP :

- sur le plan de la gouvernance locale et cohésion sociale, il est envisagé que « d'ici 2025, la consolidation de la paix et la cohésion sociale sont renforcées à travers une gouvernance locale inclusive et participative » ;
- pour la sécurité alimentaire « d'ici 2025, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est durablement améliorée » ;
- quant à l'accès aux services sociaux de base, il faudra que « d'ici 2025, l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité est amélioré » ;
- enfin, pour la protection sociale, il a été convenu que « d'ici 2025, les populations bénéficient équitablement d'une protection sociale inclusive et de qualité ».

Pour chacun des résultats collectifs, les acteurs impliqués et les mécanismes de coordination sont précisés.

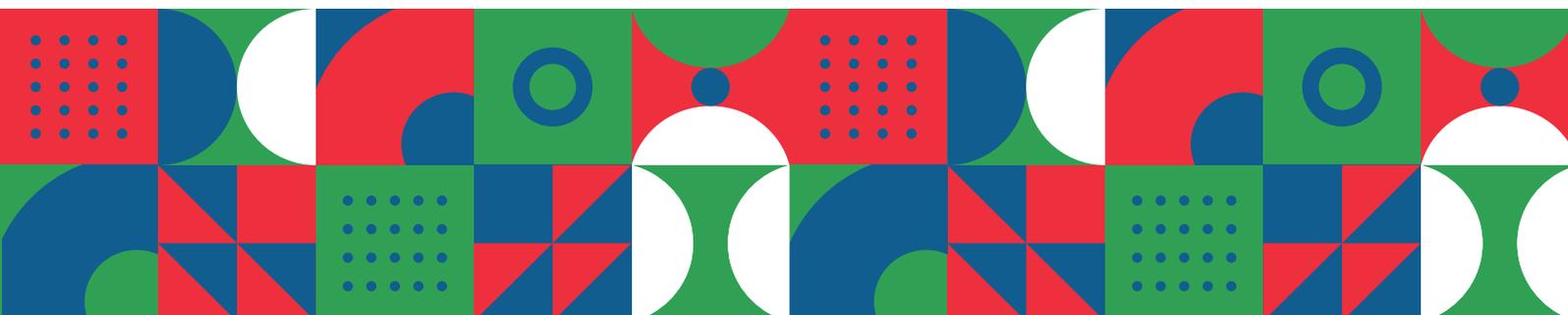
Par ailleurs, l'UNIDAP intègre les trois objectifs stratégiques de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), à savoir : 1) une gouvernance inclusive et efficace, 2) des mécanismes de sécurité qui répondent aux menaces transfrontalières et 3) des interventions de développement qui renforcent la résilience. L'UNIDAP contribue notamment aux priorités du Plan d'Appui des Nations Unies pour le Sahel (UNSP), à savoir : 1) promouvoir la coopération transfrontalière pour la stabilité et le développement (pilier Paix) ; 2) prévenir les conflits et l'extrémisme violent, et promouvoir les droits de l'homme (pilier Paix) ; 3) promouvoir une croissance inclusive et équitable (pilier Prospérité) ; 4) renforcer la résilience au changement climatique et réduire l'insécurité alimentaire (piliers Planète et Personnes) ; 5) promouvoir l'accès aux énergies renouvelables (piliers Prospérité et Planète) ; et 6) renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes pour la paix et le développement (pilier Paix).

30 United Nations Joint Steering Committee (2019): [Burkina Faso. Joint Steering Committee Progress Review](#).

Chapitre 4. Priorités stratégiques pour les ODD et piliers programmatiques du cadre de résultats



© BUF.EDUCATION.Kaya.19.05.2022.UNICEF.FrankDejongh.2330



Les leçons apprises du PNUAD 2018-2022 ainsi que les constats du CCA ont largement contribué à l'élaboration de l'UNIDAP. Ainsi, au terme de l'évaluation indépendante du PNUAD, il avait été recommandé de :

- considérer trois à quatre piliers, basés sur le PNDES-II 2021-2025 et le PAT 2022-2025, avec un focus sur les questions de gouvernance, paix et sécurité, genre, environnement et changement climatique, et résilience économique ;
- renforcer l'approche Nexus HDP : optimiser les services et programmes communs; renforcer les capacités des experts Nexus pour une meilleure planification et suivi des collaborations conjointes ; et étendre les solutions durables aux régions ;
- définir des mécanismes de financement en mettant en place un fonds commun sans condition d'utilisation, en formulant et mettant en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources ;
- renforcer le système de suivi et d'évaluation ;
- assurer le respect du principe de « ne laisser personne de côté » afin de renforcer l'assistance aux PDI; de mobiliser des ressources avec focus dans les régions du Sahel, du Nord et de l'Est ; d'assurer l'inclusion sociale à travers la consultation communautaire et le renforcement du volontariat.

Après l'analyse du CCA et les conclusions de l'évaluation, et suite aux différentes concertations menées dans le cadre du processus d'élaboration de l'UNIDAP, il a été décidé de retenir quatre piliers en lien avec le PA-SD. Il s'agit des piliers Paix, Personnes, Planète et Prospérité.

L'UNIDAP envisage des interventions multipartites à court et à moyen termes en impliquant les institutions nationales, les partenaires au développement, les populations et les communautés locales en vue de l'atteinte de ses objectifs pour produire l'impact escompté. Chaque réalisation du Plan-cadre de coopération est soutenue par sa théorie du changement et sa stratégie spécifique de mise en œuvre.

Les objectifs sont traduits en résultats mesurables, avec des effets escomptés et organisés autour de quatre piliers interdépendants se renforçant mutuellement (annexe 2). Autour de chaque pilier, des partenariats sont nécessaires avec des acteurs dont les capacités et compétences sont des solutions pour l'atteinte des objectifs poursuivis.

4.1 Effets et produits du pilier Paix : Gouvernance institutionnelle, paix, sécurité et cohésion sociale

Le pilier Paix qui se fixe comme objectif qu'à l'horizon 2025, la société burkinabè jouit d'un environnement favorable à la cohésion sociale, à la participation citoyenne et à la promotion de la justice et des droits humains, vise deux changements majeurs qui devraient rendre effectifs la cohésion sociale, la participation citoyenne inclusive ainsi que la justice et droits humains.

Le pilier Paix est en cohérence avec les priorités nationales de développement en particulier l'axe stratégique 1 du PA-SD : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix et l'axe stratégique 2 du PA-SD : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique. Il s'inscrit dans les politiques sectorielles en matière de gouvernance, de justice et de sécurité. Enfin, il est en lien avec l'ODD 16 principalement.

Les changements attendus du pilier Paix se résument aux effets avec les produits décrits ci-dessous.

Effet 1.1 : l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit

Produit 1.1.1 : Les structures nationales et locales de planification et de gestion du développement et les collectivités territoriales disposent des capacités techniques et opérationnelles et des outils pour mobiliser des ressources, gérer efficacement les finances publiques, élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques, stratégies et programmes de développement alignés aux ODD

Produit 1.1.2 : Les dispositifs nationaux et locaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données y compris dans la prévention et la gestion des conflits sont cohérents, renforcés et fonctionnels

Produit 1.1.3: Les entités déconcentrées et décentralisées disposent d'infrastructures sociales de base et équipements, outils et compétences nécessaires pour

Effet 2.2 : Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a un accès équitable aux services de santé de qualité

Produit 2.2.1 : Les capacités des structures de santé publiques et privées pour offrir des services de santé reproductive sont renforcées

Produit 2.2.2 : Les structures nationales de santé disposent de capacités pour surveiller et fournir des soins essentiels de qualité de prévention et de prise en charge des maladies évitables par la vaccination, des maladies transmissibles et non transmissibles

Produit 2.2.3 : Les communautés disposent de capacités accrues pour soutenir les actions de communication, d'alerte précoce, d'auto-soins et l'offre de services à base communautaire

Produit 2.2.4 : La mobilisation des acteurs est renforcée pour un accès accru des personnes survivantes de VBG aux services sanitaires et de soutien psychologique

Produit 2.2.5 : Les capacités nationales en production, analyse et diffusion d'information sanitaire sont renforcées.

Effet 2.3 : Les enfants de moins de 5 ans, les jeunes, les adolescentes et les femmes ont un accès équitable aux interventions multisectorielles en nutrition.

Produit 2.3.1 : Le Gouvernement et les acteurs des secteurs clé de la sécurité alimentaire ont les capacités renforcées pour le passage à l'échelle des interventions SAN

Produit 2.3.2 : Les acteurs opérationnels, institutionnels et communautaires disposent de capacités accrues pour offrir aux enfants de moins de 5 ans, adolescentes, femmes enceintes et allaitantes, une prévention et une prise en charge de qualité de la malnutrition

Produit 2.3.3 : Les adolescentes, les femmes en âge de procréer ont des connaissances et aptitudes favorables aux pratiques optimales en matière de nutrition

Produit 2.3.4 : Les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes reçoivent une assistance alimentaire et nutritive de qualité

4.3 Effets et produits du pilier Planète : Préservation de l'environnement, résilience et modes de production, transformation et consommation durables

D'ici à 2025, la société burkinabè est plus résiliente face aux changements climatiques et protège les écosystèmes, y inclus à travers des modes de production, de transformation et de consommation durables. Le pilier Planète envisage comme changements un accès aux services et une adoption des modes de production et de consommation durables, une gestion durable des ressources naturelles et une résilience climatique.

Le pilier Planète tient compte des priorités nationales de développement relatives à l'axe stratégique 4 du PA-SD : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois, et les politiques sectorielles en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire, d'environnement, d'eau et d'assainissement, de production agro-sylvo-pastorale et de recherche et d'innovation. Des liens sont établis avec les ODD 1, 5, 7, 12, 13 et 15.

Les changements attendus du pilier Planète se résument aux effets avec les produits décrits ci-dessous.

Effet 3.1 : les populations ont un accès accru à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et périurbain, et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défécation à l'air libre

Produit 3.1.1 : Les populations ont un accès équitable aux infrastructure et services AEPHA

Produit 3.1.2 : Tous les acteurs du secteur AEPHA disposent de capacités renforcées pour mobiliser des ressources financières, assurer la coordination et le suivi

Produit 3.1.3 : Les populations améliorent leurs connaissances et pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement

Effet 3.2: les institutions, aux niveaux central et local, assument une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux.

Produit 3.2.1 : Le cadre normatif et les capacités institutionnelles de gestion durable des ressources naturelles, de préservation de l'environnement et d'aménagement territorial sont renforcées

Produit 3.2.2 : Les dispositifs nationaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données pour l'adaptation, mitigation et gestion de l'environnement sont fonctionnels

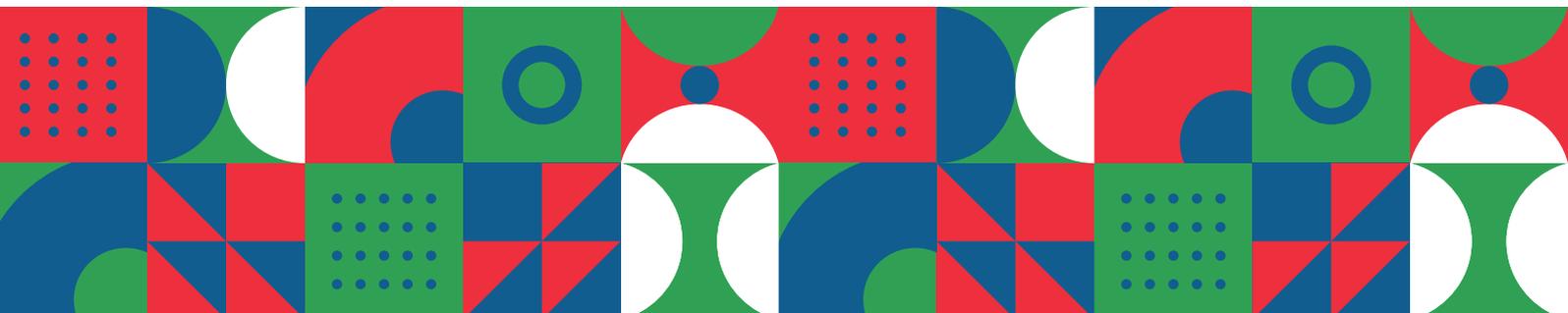
Produit 3.2.3 : Les institutions nationales disposent de capacités accrues pour la mobilisation, gestion et absorption de ressources financières en matière de changement climatique

Effet 3.3 : les populations, en particulier les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux

Produit 3.3.1 : Les populations ont un meilleur accès aux ressources naturelles et les utilisent de façon durable, pacifique et promouvant la cohésion sociale

Produit 3.3.2 : Les populations améliorent leurs connaissances et pratiques pour la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, l'adaptation, la mitigation et la réponse aux changements climatiques

Chapitre 5. Gouvernance et structures de gestion



Le programme de l'UNIDAP sera mis en œuvre avec les entités du SNU et par conséquent sous la coordination du SNU. Les départements ministériels au regard de leurs compétences et attributions vis-à-vis des piliers accompagneront la mise en œuvre. De ce fait, la coordination et la mise en œuvre de l'UNIDAP devront être facilitées avec les différentes parties prenantes et garantir l'effectivité et l'efficacité des interventions.

La nécessité d'impliquer la partie nationale dès les premiers instants de l'élaboration de l'UNIDAP exige la mise en place d'un cadre fonctionnel de concertation et de coordination du plan, en collaboration avec les autorités et tous les autres acteurs nationaux. Ainsi, un Comité mixte Gouvernement-SNU, constitué de deux organes (le Comité d'orientation et le Comité de suivi technique), a été mis en place pour la planification conjointe, l'élaboration de l'UNIDAP, et le suivi de sa mise en œuvre, de concert avec la partie gouvernementale. Un arrêté Conjoint du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) et du Ministère des Affaires étrangères définit la création, les attributions, la composition, et le fonctionnement du dispositif mixte Gouvernement-SNU pour l'élaboration et la mise en œuvre de l'UNIDAP au Burkina Faso. La composition des différents comités est précisée dans le même arrêté (annexe 2).

Du côté du SNU, l'Equipe de Gestion de Programme (PMT) assure la participation du SNU au Comité de suivi technique et travaille étroitement avec la partie gouvernementale pour l'élaboration et la mise en œuvre conjointe du nouveau cadre de coopération.

Le Comité d'orientation :

Il s'agit de l'instance supérieure de pilotage stratégique au niveau national. Sa fonction principale sera de mener des réflexions et de fournir des orientations de nature stratégique sur l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Coopération des Nations Unies au Burkina Faso. Le comité sera responsable de l'approbation des résultats et recommandations issus des revues annuelles. Il sera coprésidé par le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Les Chefs d'agence des Nations Unies et les Ministres sectoriels participeront pleinement aux réunions du comité d'orientation. Le Comité sera chargé :

- De mener des réflexions et fournir des orientations de nature stratégique sur la mise en œuvre du Plan d'action commun (UNIDAP 2023-2025) et sur la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies au Burkina Faso ;
- D'examiner les rapports annuels sur la mise en œuvre du document cadre de coopération, d'évaluer les progrès et réalisations des objectifs du plan et valider les résultats et recommandations ;
- D'apprécier les défis structurels et conjoncturels

dans la mise en œuvre du cadre de coopération et de recommander toutes mesures correctives et lever les goulots d'étranglements entravant l'atteinte des objectifs.

Le Comité d'orientation se réunira de manière ordinaire deux fois par an et pourra être convoqué par la coprésidence du Comité de manière ad-hoc. D'autres acteurs pourront être conviés à la réunion du Comité si le besoin se fait sentir.

Le Comité de suivi technique

Ce groupe sera idéalement co-dirigé par les premiers responsables ou seconds des membres du comité d'orientation. Les chefs d'agence adjoints du SNU intervenant dans le pays, notamment les chefs de piliers, les responsables techniques des ministères concernés et autres entités indiquées, participeront aux réunions en raison de leur expertise sur les points qui seront de leur responsabilité. Le comité de suivi technique sera chargé de :

- Mettre en œuvre les décisions, orientations et recommandations du Comité d'orientation ;
- Analyser les progrès périodiques de la mise en œuvre du cadre de coopération et de proposer des recommandations ;
- Apprécier les défis de nature à freiner ou à annuler les progrès dans la mise en œuvre du cadre de coopération et de recommander toutes les mesures correctives pour pallier les insuffisances et lever les goulots d'étranglements entravant l'atteinte des objectifs ;
- Faire également des propositions au Comité d'orientation sur des questions de nature stratégique et sur le processus de réforme des Nations Unies au Burkina Faso ;
- Produire des rapports périodiques à travers des outils de suivi conjointement élaborés et un tableau de bord.

Le comité se réunira trimestriellement ou au besoin de manière extraordinaire, à la demande d'une des parties du comité. D'autres acteurs pourront être conviés à la réunion du Comité en cas de nécessité.

L'UNIDAP prévoit l'engagement systématique du SNU avec les autorités nationales, les parties prenantes ainsi que les partenaires, le secteur privé et la société civile, dans une approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix, afin de s'assurer que les actions des Nations Unies soient en synergie et en pleine complémentarité avec les efforts entrepris par tous les autres acteurs du développement au Burkina Faso, ceci, pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'action et l'impact sur les populations. L'exécution de l'UNIDAP sera guidée par quatre principes fondamentaux de programmation : l'inclusion, la participation active, la redevabilité et le partenariat.

Annexes :

Annexe 1 : Cadre de résultats de l'UNIDAP 2023-2025.

Résultats collectifs Nexus Humanitaire Développement (HDP)

Résultats collectifs	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Cibles intermédiaires			Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
					2023	2024	2025			
Résultat collectif 1 : D'ici 2025, la consolidation de la paix et la cohésion sociale sont renforcées à travers une gouvernance locale inclusive et participative	1.1: Indice MO Ibrahim de la gouvernance	Rapport Mo Ibrahim sur la Gouvernance en Afrique	54	2019	57	59	60	Rapport sur la gouvernance en Afrique/Fondation Mo Ibrahim		
	1.2: Indice mondial du terrorisme (/10)	PNDIS-2 (Institute for economics and peace)	6.8	2019	4.5	ND	2	Rapport de l'IEP (Institute for Economics and Peace)		
	1.3: Taux de relèvement /réinsertion socio-économique des Personnes déplacées internes (PDI) (%)	Rapport COMASUR	7%	2020	20%	25%	50%	Collecte de données par le Gouvernement		
	1.4: Taux de mise en œuvre des recommandations de l'ÉPU (%)	Rapport Ministère en charge des droits humains	69%	2022	70%	72%	74%	Rapport Ministère Justice et droits humains		
	1.5: Indice de perception de la corruption (100)	Rapport Transparency International	58	2022	55%	50%	45%	Rapport Transparency International		
Résultat collectif 2 : D'ici 2025, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est durablement améliorée.	2.1: Prévalence de l'insécurité alimentaire	PNDIS-2	38.9%	2018	31%	29%	25%	Rapport annuel de performance MARHA		
	2.2: Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	9,70%	2021	10%	9%	9%	Enquete Nationale Nutritionnelle (ENN SMART)		
	2.3: Prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes	PNDIS-2	56%	2021	45%	40%	37%	Rapport EDS BF		
	2.4: Pourcentage des malnutris pris en charge dans les zones à défis sécuritaires	PA-SD	61%	2021	ND	ND	70%	MSHP		
	2.5: Proportion des personnes vulnérables en insécurité alimentaire	PNDIS-2	16%	2022	10%	6%	5%	Rapport annuel de performance MARHA		
Résultat collectif 3 : D'ici 2025, l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité est amélioré.	4.1: Taux d'accès national à l'eau potable	PA-SD	76,2%	2021	79%	80%	81,4%	MEEA		
	4.2: Taux brut d'admission au primaire	PNDIS-2	94,9%	2020	99%	ND	99,1%	Annuaire statistique du primaire		
	4.3: Taux d'accès national à l'assainissement	PA-SD	26,8%	2021	27%	30%	31%	MEEA		
	4.4: Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	PA-SD	55%	2021	57%	57%	58%	MEMC		
	4.5: Rayon moyen d'action théorique à une formation sanitaire (km)	PNDIS-2	5.8	2020	5.4	ND	<5km	Annuaire statistique (DGESS / MS)		
	4.6: Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3 (%)	Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2030	96%	2022	98%	99%	99%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)		
Résultat collectif 4 : D'ici 2025, les populations bénéficient équitablement d'une protection sociale inclusive et de qualité	5.1: Taux de couverture de l'assurance maladie universelle	PA-SD	0%	2021	30%	10%	15%	MFPTPS		
	5.2: Proportion des travailleurs défilés et retraités ayant bénéficié d'un accompagnement (%)	PA-SD	60%	2021	80%	85%	90%	MFPTPS		
	5.3: Proportion des enfants victimes de violence identifiés et pris en charge	PA-SD	78%	2021	85%	87%	90%	MSA-HRNGF		
	5.4: Nombre total d'emplois créés	PA-SD	42 591	2020	50 000	50 000	200 000	MSIE		
	5.5: Proportion des textes d'application du code de travail et des codes de sécurité sociale adoptés (%)	PA-SD	0%	2021	30%	40%	50%	MFPTPS		
	5.6: Incidence de la pauvreté	PNDIS-2	41%	2018	38%	ND	35%	INSD/MINEFID-EHCYM		
	5.7: Pourcentage de femmes propriétaires d'entreprises formelles	Rapport statistique national	21%	2021	23%	25%	28%	Rapport Maison de l'entreprise		

Stratégie prioritaire 1 du UNIDAP (Pilier 1_Paix) : Efficacité institutionnelle, Etat de droit, cohésion sociale, sécurité et paix durable

COHERENCE AVEC LES PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT									
-Axe Stratégique 1 du PASD: Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix									
-Axe Stratégique 2 du PASD: Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique									
-Politiques sectorielles en matière de gouvernance, de justice et de sécurité									
-Lien avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) : ODD 16 comme point d'entrée, moteur et levier dans l'atome des résultats UNDAF, et un certain nombre d'ODD									
Résultats clés	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milieu 2023	Milieu 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
	I.1.a: Indice de perception de la corruption (/100)	Rapport Transparency International	58	2022	59%	50%	45%	Rapport Transparency International	1) Stabilité socio-politique accrue
	I.1.b: Indice de qualité globale des institutions nationales (CPIA)	Rapport Banque mondiale sur la qualité des institutions	3.5	2022	3.6	3.7	3.8	Rapport annuel IDA/Banque mondiale	2) Engagement accru des communautés à cause de la crise sécuritaire
Résultat 1.1 : D'ici 2025, l'efficacité des institutions est améliorée et les populations en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un Etat de droit.	I.1.c: Indice MO Ibrahim de la gouvernance	Rapport MO Ibrahim sur la Gouvernance en Afrique	54	2019	57	59	60	Rapport sur la gouvernance en Afrique/Fondation Mo Ibrahim	3) Amélioration de la sécurité
	I.1.d: Taux de relèvement/réinsertion socio-économique des Personnes déplacées internes (PDI) (%)	Rapport CONASUR	7%	2020	20%	25%	50%	Collecte de données par le Gouvernement	4) Amélioration de l'espace public informationnel
	I.1.e: Taux de mise en œuvre des recommandations de l'EPU (%)	Rapport Ministère en charge des droits humains	69%	2022	70%	72%	74%	Rapport Ministère Justice et droits humains	5) Coopération accrue avec les pays frontaliers réduisant l'insécurité
	I.1.f: Proportion des PDI volontairement retournés (PA-SD)	Rapport MSAHRNGF	0%	2021	50%	45%	50%	Consulter Rapport MSAHRNGF	6) Conflits inter et intra-communautaires
Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milieu 2023	Milieu 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	
Produit 1.1.1: les structures nationales et locales de planification et de gestion du développement et les collectivités territoriales disposent des capacités techniques et opérationnelles et des outils pour mobiliser des ressources, gérer efficacement les finances publiques, élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques, stratégies et programmes de développement alignés aux ODD									
PNUD OIM	I.1.1.1: Nombres de cadres (HF) des structures centrales et locales dont les capacités ont été renforcées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques, stratégies, programmes et projets de développement alignés aux ODD, promouvant l'égalité HF	Document de stratégie de réconciliation nationale - Document de projet de renforcement des capacités de gestion des conflits et des conflits - Document de projets (P3R, GOLCOS, COSED, Stabilisation)	311	2022	550	1350	1550	Rapport d'activités des agences (PNUD, OIM, HCDH)	
PNUD	I.1.1.2: Nombre de collectivités territoriales disposant de plans locaux de développement prenant en compte des ODD, l'égalité HF et la sécurité communautaire	Document de projets (P3R, GOLCOS) ; Politique Nationale de Décentralisation ; Stratégie Nationale de Décentralisation 2017 - 2026	30	2022	0	10	40	Rapport MATDS ; Rapport d'activités des agences (PNUD)	
Produit 1.1.2: les dispositifs nationaux et locaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données y compris dans la prévention et la gestion des conflits sont cohérents, renforcés et fonctionnels									
PNUD	I.1.2.1: Nombre de localités disposant d'observatoires opérationnels de remontée rapide efficace d'informations entre les mécanismes d'alerte précoce et les autorités	ONAPREGEC & ONAFAR; Document de projets (COSED; P3R)	464	2022	150	250	300	Rapports annuels ONAPREGEC & ONAFAR	
PNUD UNHCR	I.1.2.2: Nombre de personnes (autorités nationales, locales) formées sur la collecte, l'analyse et la diffusion des données sur les conflits	Document de projets (COSED; P3R) ; Document de stratégie de réconciliation nationale ; Projet T21 (UNHCR)	0	2022	285	425	450	Rapport d'activités des agences (PNUD, UNHCR) / Rapports ONAPREGEC / Rapports ONAFAR	
Produit 1.1.3: les entités décentralisées disposent d'infrastructures sociales de base et d'équipements et des outils et compétences nécessaires pour fournir des services publics de qualité aux populations prenant en compte les besoins des personnes vulnérables									
PNUD	I.1.3.1: Nombre d'infrastructures publiques (Justice, Commissariats, Gendarmerie etc.) construites, réhabilitées ou équipées	Document de projets (COSED; P3R, stabilisation) ; PA - SD	3	2022	44	81	20	Rapport d'activités des agences (PNUD)	
OIM UNICEF UNHCR	I.1.3.2: Nombre de salles de classes construites, réhabilitées, équipées dans les zones à fort défis sécuritaire et/ou humanitaire	Document de projets P3R (PNUD) ; Document de projet Autonomisation des femmes (OIM); Document de projets (UNHCR ; UNICEF) ; PA - SD	12	2022	35	40	45	Rapport d'activités des agences (OIM, UNHCR, UNICEF)	
OMS UNICEF UNFPA UNHCR PNUD OIM	I.1.3.3: Pourcentage de centres de santé des communes hôtes des PDI, des réfugiés, de la zone d'intervention des NU, disposant de capacités d'accueil suffisantes pour offrir des services de qualité aux populations, tenant compte des femmes, des jeunes et des personnes déplacées (%)	Plan National de Développement Sanitaire 2021 - 2030 ; Stratégie pluri annuelle 2022 - 2025 (UNHCR); Plan de réponse humanitaire; Document de stratégie nationale de relèvement des PDI et des communautés d'accueil	17.43%	2022	50%	80%	91%	Annuaire statistiques du Ministère de la santé; Rapports d'activités des agences (OMS, UNICEF, UNFPA, UNHCR, PNUD) ; Rapports de suivi de la stratégie nationale de relèvement des PDI et des communautés d'accueil (Ministère en charge de l'action humanitaire)	
Produit 1.1.4: les institutions en charge de la primauté du droit et de l'aide juridique et judiciaire sont inclusives et ont les capacités nécessaires, pour fournir des services de justice efficaces, équitables et accessibles aux populations, notamment les plus vulnérables									
UNHCR PNUD ONDC HCDH	I.1.4.1: Nombre des institutions en charge de la primauté du droit et de l'aide juridique, ayant bénéficiées d'accompagnement pour l'élargissement de l'accès à la justice et aux droits humains au Burkina Faso	Politique Nationale Genre ; Politique Nationale de Réforme de la Justice (PNR) ; Politique sectorielle Justice et droits humains 2018 - 2027	23	2022	10	10	10	Rapports d'Examen Périodique Universel (EPU) ; Rapports d'activités des agences (UNHCR, PNUD, ONDC, UNHCR, HCDH)	

PNUD ONUDC UNHCR HCDBH	1.1.4.2: Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance juridique et judiciaire suite à un conflit	Politique Nationale Genre - Politique sectorielle Justice et droits humains 2018 - 2027 ; Direction d'Accès à la Justice et d'aide aux victimes (DAJAV) ; DGESS Justice	3 393	2022	5 000	7 000	10 000	Rapport de revue annuelle du Ministère de la Justice ; Rapports d'Examen Périodique Universel (EPU) ; Rapports d'activités des agences (UNHCR ; PNUD ; ONUDC ; HCDBH)
PNUD ONUDC UNHCR HCDBH UNICEF	1.1.4.3: Nombre de personnes vulnérables ayant accès aux services de justice y compris les mineurs en conflit avec la loi	Politique Nationale Genre - Politique sectorielle Justice et droits humains 2018 - 2027 ; Direction d'Accès à la Justice et d'aide aux victimes (DAJAV) ; DGESS Justice	1 717	2022	2 000	3 000	5 000	Rapport de revue annuelle du Ministère de la Justice ; Rapports d'Examen Périodique Universel (EPU) ; Rapports d'activités des agences (UNHCR ; PNUD ; ONUDC ; HCDBH ; UNICEF)
Produit 1.1.5: Les acteurs institutionnels, communautaires, la population et les OSC et OBC disposent des compétences et outils pour renforcer la cohésion sociale, la réconciliation nationale et la consolidation de la paix, prévenir et gérer les conflits et lutter contre l'extrémisme violent de façon participative et inclusive								
UNHCR PNUD ONUDC HCDBH	1.1.5.1: Nombre de personnes (PDI, réfugiés, communautés hôtes) formées/sensibilisées sur les techniques de prévention et de médiation des conflits communautaires, culture de la paix, la prévention de la radicalisation et au renforcement de la résilience y compris l'importance des textes relatifs à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix	MSAHRNGF ; Document de stratégie de réconciliation nationale ; Projet CBF (UNHCR) ; Documents de projets PBF ; Plans communaux de développement ; Document de Stratégie Nationale de Cohésion sociale 2021 - 2025	580	2021	5 834	26 634	33 000	Rapports d'activités MSAHRNGF ; Rapports d'activités MATDS ; Rapports d'activités des agences (UNHCR ; PNUD ; ONUDC ; HCDBH) ; Rapports stratégiques PBF
PNUD	1.1.5.2: Nombre de régions disposant d'un plan de contingence élaboré/mis à jour prenant en compte les risques liés aux conflits et à la cohésion sociale	CONASUR ; Plan d'action nationale pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences	0	2022	0	5	8	Rapport CONASUR ; Rapports d'activités des agences UN (PNUD)
ONUDC	1.1.5.3: Nombre d'initiatives de participation citoyenne à la prévention de l'extrémisme violent promues	MATDS ; MDAC ; Document de projet Paix durable (ONUDC)	0	2021	20	20	20	Rapports d'activités du MATDS ; du MDAC ; Rapports d'activités des agences UN (ONUDC)
PNUD	1.1.5.4: Nombre de membres des structures locales d'interaction et de médiation des régions, y compris les jeunes et les femmes formés en technique d'analyse des conflits, d'alerte précoce et médiation inter et intra-communauté (P3R) (GoLoCoS)	MATDS ; Ministère en charge de la cohésion sociale ; Document de projet P3R ; GOLCOS (PNUD)	260	2022	400	600	750	Rapports d'activités du MATDS ; Rapports du ministère en charge de la cohésion sociale ; Rapports d'activités des agences UN (PNUD)
Produit 1.1.6: Les mécanismes de gouvernance du secteur de la sécurité sont renforcés, et ses acteurs disposent de capacités techniques et d'outils pour mener à bien leur mission y compris la prévention contre l'extrémisme violent dans le respect de l'état de droit								
PNUD	1.1.6.1: Nombre de plans locaux de sécurité alignés sur la stratégie nationale élaborée (Stabilisation & COSED)	PA-SO et Document de projet (stabilisation)	5	2022	43	50	50	Rapport d'activités des agences
PNUD	1.1.6.2: Existence d'une stratégie nationale de stabilisation du pays validée	PA-SO et Document de projet (stabilisation)	Non	2022	Non	Oui	Oui	Rapport d'activités des agences
PNUD ONUDC HCDBH UNHCR	1.1.6.3: Nombre de forces de défense et de sécurité avec une meilleure connaissance de la prise en compte des droits humains dans leurs missions (stabilisation & COSED) (Programme Sahel-RSS II ONUDC)	Document de projet (stabilisation, COSED, RSS) ; Document de Politique de sécurité nationale (PSN)	25	2022	655	160	0	Rapports d'activités des agences UN (PNUD ; ONUDC ; UNHCR ; HCDBH) ; Rapport annuel de la DGESS du Ministère de la Défense ; Rapports DGESS MATDS ; Rapports des ministères en charge de l'environnement et de la justice
Produit 1.1.7: Les populations, notamment les femmes et les jeunes, les institutions nationales et les personnes en situation de handicap, les OSC et OBC, disposent d'informations, de compétences et d'outils pour une participation politique et citoyenne, notamment pour permettre la tenue d'élections paisibles, inclusives et transparentes								
PNUD	1.1.7.1: Nombre de personnes (H, F, J) informées à la participation au processus électoral	Documents de projets des agences (PAPE, PACE)	2 220 654	2020	10 000	2 220 654	0	Rapports d'activités des agences (PAPE, PACE) ; Rapports de la CENI
PNUD	1.1.7.2: Nombre de personnes formées sur la gestion efficace, inclusive, transparente et apaisée du processus électoral	Documents de projets des agences (PAPE, PACE) ;	1 13 178	2020	200	113 178	0	Rapports d'activités des agences (PAPE, PACE) ; Rapports de la CENI
PNUD	1.1.7.3: Nombre de personnes (H, F, J) formées et outillées pour une meilleure participation aux processus électoraux et de consolidation de la paix	Document de projet d'appui au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des femmes pour une meilleure participation à la consolidation de la paix	0	2022	3 000	300	200	Rapport activités agences (PNUD)
Produit 1.1.8: Les services publics en charge de l'état civil et de l'identité juridique disposent de capacités pour fournir des services aux populations en particulier les plus vulnérables sans discrimination								
PNUD	1.1.8.1: Pourcentage des services et centres secondaires d'état civil de la zone d'intervention des NU disposant de capacités suffisantes pour offrir des services de qualité aux populations (%)	Documents de projets des agences ; Stratégie Nationale de l'Etat Civil (SNEC)	43,28%	2022	50%	60%	87%	Rapport d'activités des agences
PNUD OIM UNHCR	1.1.8.2: Nombre de personnes ayant bénéficiées de documents d'identités (jugements supplétifs, jugements déclaratifs d'acte de naissance, certificats de nationalité, CNIB) dans les zones d'intervention du Système des NU	Documents de projets des agences ; Stratégie Nationale de l'Etat Civil (SNEC) ; Stratégie nationale de protection de l'enfant	1 41 613	2022	272 970	165 300	150 200	Rapport d'activités des agences
UNICEF	1.1.8.3: Nombre d'enfants (0-17) de population marginalisée ou vulnérable dont la naissance a été enregistrée et qui ont reçu un document légal d'identité	Direction Générale de Modernisation de l'Etat Civil, ONG et Associations partenaires	394 099	2022	58 000	58 000	58 000	Rapports de revues sectorielles



Résultats clés	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses et Risques
Résultat 1.2 : D'ici 2025, chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables à risque ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel renforcé.	1.2.a : Taux d'enregistrement des naissances pour les enfants de 0 à 5 ans (filles et garçons) (%)	UNDAF 2018	79%	2010	2023: 89% 2024: 90%	91%	EDS, MICS, RCPH 2019	1) Engagement renforcé des autorités nationales et des PTF 2) Disponibilité des ressources financières 3) Engagement des leaders religieux, coutumiers et des médias en faveur de la promotion des normes sociales positives
	1.2.b : Prévalence de l'exclusion chez les filles de 0 à 14 ans (%)	UNDAF 2018	11,3%	2015	9%	8%	EDS, MICS	
	1.2.c : Pourcentage de filles de 20-24 ans en union avant l'âge de 18 ans (%)	UNDAF 2018	51,3%	2015	48%	46%	EDS, MICS	
	1.2.d : Nombre de personnes vulnérables (Filles, Garçons, Femmes) ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations bénéficiant d'une assistance multisectorielle	PAT	8723	2022	5000	5000	Annuaire action sociale, Rapports revues sectorielles	
Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones	Cibles 2025	Moyen de vérification	
Produit 1.2.1 : Les cadres institutionnel, juridique et système d'information et de gestion sont renforcés pour la prévention et la prise en charge des victimes de discriminations et des survivants de toutes les formes de violence								
UNICEF	1.2.1.1: Nombre de politiques et de lois en faveur des enfants ou sur les VAC techniquement validées	Documents de politiques et lois Stratégie nationale de la protection de l'enfant (SNPE)	5	2022	9	11	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.1.2: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un canal sûr et accessible pour signaler l'exploitation et les abus sexuels	Politique et stratégie nationale Genre SNPE	89 637	2022	73 600	70 000	Rapports de revues sectorielles	
Produit 1.2.2 : La résilience, l'autonomisation, l'accès aux opportunités économiques des personnes vulnérables notamment des femmes, des jeunes et des adolescents sont renforcés								
PNUD	1.2.2.1: Nombre d'initiatives économiques des jeunes filles et des femmes incubées	Document de projets (P3R)+PNUD	165	2022	100	150	Rapports d'activités des agences (PNUD)	
PNUD OMI	1.2.2.2: Nombre de jeunes et de femmes formées pour la réalisation d'activités des filières porteuses	Document de projets (P3R)+PNUD	5 008	2022	600	1 600	Rapports d'activités des agences	
PNUD	1.2.2.3: Nombre de personnes (PDI et communautés d'actuel) bénéficiaires d'un accompagnement du secteur privé dans le développement de leurs activités génératrices de revenu	Document de projets (P3R)+PNUD	0	2022	360	1 260	Rapports d'activités des agences	
PNUD	1.2.2.4: Nombre de femmes des groupes vulnérables formées en inclusion financière, entrepreneuriat et sur la gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins	Document de projets (P3R)+PNUD	0	2022	0	100	Rapports d'activités des agences	
PNUD	1.2.2.5: Nombre de ménages, micro et petites entreprises à faible revenu ayant bénéficiés de services financiers abordables et de qualité	Document de projets (P3R, Stabilisation)+PNUD	0	2022	2 300	2 100	Rapports d'activités des agences	
Produit 1.2.3 : Les institutions et les acteurs en charge de la protection des femmes et des enfants ont des capacités renforcées pour fournir, y compris en situation d'urgence, un paquet minimum de services de protection aux enfants, aux femmes et aux jeunes à risque ou affectés par la violence ou des privations								
UNICEF	1.2.3.1: Nombre d'enfants (et de personnes qui s'occupent d'eux) (caregivers) qui ont accès aux soins de santé mentale et à un soutien psychosocial (y compris dans le contexte de COVID-19)	Plan de réponse humanitaire SNPE	565 474	2022	602 498	500 000	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.3.2: Nombre d'enfants, filles et garçons à risque ou affectés par les violences qui reçoivent des soins appropriés (enfants affectés par les abus sexuels, vêtements corporels, enfants handicapés, enfants en situation de rue, enfants en mobilité, enfants affectés par les IPTT, ECL, EROST)	Plan de réponse humanitaire SNPE Annuaire statistique du min de l'action sociale Rapports de revue sectorielle Rapports des partenaires	200 298	2022	14 500	15 000	Rapports de revues sectorielles	

UNICEF	1.2.3.3: Nombre d'enfants non accompagnés et séparés bénéficiant de soins en milieu familial/services de soins alternatifs ou réunis avec leur principal protecteur	Plan de réponse humanitaire SNPE Annuaire statistique du min de l'action sociale Rapports de revue sectorielle Rapports humanitaires	4 110	2022	6 000	5 000	4 000	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.3.4: Nombre d'enfants en mobilité qui reçoivent des services de protection à travers les programmes soutenus par l'UNICEF	SNPE Stratégie nationale sur la migration Annuaire statistique de l'action sociale Rapports de revue Rapport national sur la traite des personnes	17 621	2022	2 400	2 400	2 400	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.3.5: Nombre de filles et de garçons en contact avec la justice qui bénéficient d'interventions visant à améliorer leur accès à la justice	Annuaire statistique Min Justice Annuaire statistique MATDS Rapport de revue sectorielle	800	2022	500	500	500	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.3.6: Nombre de femmes, filles et garçons bénéficiant d'interventions, d'atténuation et de prévention des risques de VBG	Plan de réponse humanitaire SNPE Annuaire statistique du min de l'action sociale Rapports de revue sectorielle Rapports humanitaires	171 583	2022	100 000	100 000	100 000	Rapports de revues sectorielles	
UNICEF	1.2.3.7: Nombre de femmes et d'enfants (filles et garçons) en situation humanitaire qui ont bénéficié de services de réponse en cas de violence basée sur le genre (VBG) dans le cadre des programmes appuyés par l'UNICEF	Plan de réponse humanitaire SNPE Annuaire statistique du min de l'action sociale Rapports de revue sectorielle Rapports humanitaires	2 288	2 022	1 000	1 000	1 000	Rapports de revues sectorielles	
Produit 1.2.4: les acteurs de la protection des groupes vulnérables disposent d'informations sur l'identification et la prise en charge des personnes vulnérables y compris les enfants à besoins spécifiques de protection									
UNICEF	1.2.4.1: Nombre d'annuaires statistiques produits parus chaque année	Annuaire statistique Min Justice Annuaire statistique MATDS Annuaire statistique Justice Tableaux de bord	3	2022	3	3	3	Rapports de revues sectorielles	
UNFPA	1.2.4.2: Existence d'un document de Procédures opérationnelles Standards (POS) sur les violences basées sur le genre (VBG)	MSAHRNGF : Politique Nationale Genre	NON	2022	NON	OUI	OUI	Rapports d'activités du MSAHRNGF; Rapport de suivi de la stratégie nationale genre; Rapports d'activités des agences UN	



Stratégie prioritaire 2 du UNIDAP (Pilier 2_Personne): Qualité, cadre de vie (éducation et formation professionnelle, santé, nutrition, eau et assainissement) et accès équitable aux droits sociaux

COHERENCE AVEC LES PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT		Indicateurs de Performance désagrégés		Sources		Valeur de référence		Année de référence		Missions		Cibles 2025		Moyen de vérification		Hypothèses			
Résultats clés																			
<p>1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la santé primaire</p> <p>2) Meilleure maîtrise du divendele démographique</p> <p>3) Sensibilisation communautaire accrue sur la prévention</p> <p>4) Mécanismes de gestion des épidémies et pandémies renforcés</p> <p>5) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement au niveau local</p>		<p>2.1.a: Taux brut de scolarisation au préscolaire (%)</p> <p>2.1.b: Taux brut de scolarisation au primaire (%)</p> <p>2.1.c: Taux d'achèvement au primaire (%)</p> <p>2.1.d: Taux d'achèvement au post-primaire (%)</p> <p>2.1.e: Pourcentage d'élèves dans le système d'enseignement secondaire technique et professionnel</p> <p>2.1.f: Efficacité d'apprentissage déclarés alphabétisés à la fin d'une formation d'alphabétisation de base (éducation non formelle)</p>		<p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p> <p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p> <p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p> <p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p> <p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p> <p>Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2021-2025</p>		<p>6.6% (6.6% Filles)</p> <p>85.8% (86.4% Filles)</p> <p>62.4% (66.5% Filles)</p> <p>33.1% (36.1% Filles)</p> <p>3.9%</p> <p>32993</p>		<p>2022</p> <p>2022</p> <p>2022</p> <p>2022</p> <p>2022</p> <p>2022</p>		<p>7.9%</p> <p>89.1%</p> <p>69%</p> <p>43%</p> <p>4.4%</p> <p>33000</p>		<p>2023</p> <p>2024</p>		<p>10.50%</p> <p>92.4%</p> <p>77%</p> <p>64%</p> <p>5.4%</p> <p>33000</p>		<p>Annuaire Statistique de l'Education Prescolaire - DGESS/MENAPLN</p> <p>Annuaire Statistique de l'Education Primaire, DGESS/MENAPLN</p> <p>Annuaire Statistique de l'enseignement primaire, DGESS/MENAPLN</p> <p>Annuaire Statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire, DGESS/MENAPLN</p> <p>Annuaire Statistique de l'Education non-formelle, DGESS/MENAPLN</p>		<p>1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la santé primaire</p> <p>2) Meilleure maîtrise du divendele démographique</p> <p>3) Sensibilisation communautaire accrue sur la prévention</p> <p>4) Mécanismes de gestion des épidémies et pandémies renforcés</p> <p>5) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement au niveau local</p>	
<p>2.1.1: Les structures en charge de l'éducation et la formation, les prestataires de services éducatifs/formation et les communautés ont une capacité accrue à stimuler la demande et à y répondre par des opportunités d'éducation/formation formelle et non formelle équitables, inclusives et sûres, pour les filles, les garçons et les femmes particulièrement les plus vulnérables et ceux en dehors de l'école</p>		<p>2.1.1.f: Nombre de personnes en charge de l'éducation dans les capacités renforcées dans l'élaboration et le suivi des politiques relatives aux enseignants</p>		<p>MENAPLN : Document projet Sahel UNESCO</p>		<p>0</p>		<p>2020</p>		<p>50</p>		<p>0</p>		<p>Rapports d'activités du projet, rapport d'évaluation du projet</p>		<p></p>			
<p>2.1.1.2: Nombre d'enfants ayant participé à l'apprentissage formel ou non formel de la petite enfance/enseignement préscolaire, primaire, post-primaire ou secondaire général et technique et professionnel</p>		<p>804 312</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>500 000</p>		<p>2023</p>		<p>200 000</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur</p>		<p></p>			
<p>2.1.1.3: Nombre de salles de classes construites ou d'espaces temporaires d'apprentissages mis en place pour augmenter les capacités d'accueil des écoles primaires et post-primaire (désagrégation par niveau d'enseignement et type de construction (définitif, semi-définitif, ETA)</p>		<p>0</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>500</p>		<p>2023</p>		<p>100</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			
<p>2.1.1.4: Nombre d'enfants bénéficiant d'un apprentissage inclusif à distance/domicile</p>		<p>695 475</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>300 000</p>		<p>2023</p>		<p>300 000</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur</p>		<p></p>			
<p>2.1.2: Les structures éducatives disposent de capacités techniques et de pilotage renforcées et du matériel et d'outils didactiques nécessaires pour assurer une éducation/formation de qualité, équitable, et inclusive pour tous, y compris, les enfants les plus vulnérables</p>		<p>64 676</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>100 000</p>		<p>2023</p>		<p>100 000</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur</p>		<p></p>			
<p>2.1.2.2: Nombre de nouvelles ressources pédagogiques numériques (scripts) pour l'acquisition de compétences en lecture/compréhension et mathématiques, mis en ligne sur la plateforme Fiso e-éducation pour le primaire et le post-primaire</p>		<p>2 500</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>1 500</p>		<p>2023</p>		<p>3 000</p>		<p>Rapports d'activités</p>		<p></p>			
<p>2.1.3: Les enseignants et les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des comportements d'autoprotection pour la sécurité et la protection des enfants à l'école et en dehors de l'école</p>		<p>284818 Primaire: 109489 et secondaire: 175330</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>650</p>		<p>2023</p>		<p>650</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			
<p>2.1.3.2: Nombre d'écoles mettant en œuvre des protocoles scolaires sûrs (des règlements et des directives à l'attention du personnel et des élèves, relatifs à la sécurité physique, à la stigmatisation et à la discrimination, au harcèlement et aux VBG)</p>		<p>71 695</p>		<p>Plan stratégique de développement de l'Education de base et de l'enseignement secondaire (PSDDEBS 2021-2025)</p>		<p>2022</p>		<p>97 500</p>		<p>2023</p>		<p>75 000</p>		<p>Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			
<p>2.1.3.3: Nombre d'élèves d'âge scolaire (filles, garçons et enfants vivant avec un handicap) affectés par la crise qui ont assisté à des cours ou l'enseignement a été formé à l'appui psycho-social PSS</p>		<p>204 224</p>		<p>SNIP (centrale scolaire régulière)-URTI/PAM (centrale scolaire d'urgence)</p>		<p>2022</p>		<p>221 375</p>		<p>2023</p>		<p>268 209</p>		<p>Annual Country Report (ACR)/COMET Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			
<p>2.1.4: Les capacités institutionnelles dans les différents niveaux et programmes intégrés sont renforcées pour assurer que les filles et garçons ont l'accès (continu, durable et équitable) à une alimentation équilibrée, suffisante et saine sur la durée de l'amitié scolaire</p>		<p>0</p>		<p>SNIP (centrale scolaire régulière)</p>		<p>2022</p>		<p>50</p>		<p>2023</p>		<p>50</p>		<p>Annual Country Report (ACR)/COMET Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			
<p>2.1.4.2: Nombre de structures et d'institutions de l'éducation nationale bénéficiant des actions de renforcement des capacités</p>		<p>0</p>		<p>SNIP (centrale scolaire régulière)</p>		<p>2022</p>		<p>50</p>		<p>2023</p>		<p>50</p>		<p>Annual Country Report (ACR)/COMET Rapport d'activités, Revue du secteur, Evaluations</p>		<p></p>			

PAM EAO	2.1.4.3: Nombre d'écoles (du primaire) ayant assuré toute l'année scolaire une alimentation basée sur la production locale	SMP1 (cantine scolaire régulière)	0	2022	461	461	150 000	150 000	461	150 000	Rapport d'activité	Rapport d'activité	Hy problèmes			
														Source	Valeur de référence	Année de référence
PAM	2.1.4.4: Nombre d'adolescents (filles et garçons) déparasités	SMP1 (cantine scolaire régulière) SMP2 (cantine scolaire régulière)-URTI/PAM (cantine scolaire d'urgence)	51 000	2022	109 028	150 000	461	150 000	109 028	150 000	Rapport d'activité	Rapport d'activité	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la santé primaire			
UNICEF	Résultats clés Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milieu 2023	Milieu 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hy problèmes							
UNICEF									2.2.a: Prévalence contraceptive moderne chez les 15-49 ans (%)	35,7%	2022	38%	39%	41%	PMA	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la santé primaire
UNICEF									2.2.b: Incidence du paludisme confirmé (pour 1000 habitants)	2,66	2022	2,09	1,52	95	Système national d'information sanitaire (ENDOS)	2) Meilleure maîtrise du dividende démographique
UNICEF									2.2.c: Taux de couverture vaccinale en Pentavalent 3 (%)	96%	2022	98%	99%	99%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)	3) Sensibilisation communautaire accrue sur la prévention
UNICEF									2.2.d: Taux de mortalité intra-hospitalière (Pour 100 000 naissances)	51,5	2022	50	48	46	Système national d'information sanitaire (ENDOS)	4) Mécanismes de gestion des épidémies et pandémies renforcés
UNICEF									2.2.e: Taux de mortalité intra-hospitalière maternelle (Pour 100 000 naissances)	182	2022	177	172	150	Système national d'information sanitaire (ENDOS)	5) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement au niveau local
UNICEF									2.2.f: Taux de mortalité intra-hospitalière néonatale (%)	80%	2022	80%	85%	90%	Rapport d'inventaire de la DSF	
UNICEF	2.2.g: Taux de mortalité intra-hospitalière néonatale (%)	38%	2020	42%	46%	50%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.h: Taux de mortalité intra-hospitalière néonatale (%)	39%	2022	43%	47%	50%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.i: Taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié (%)	87%	2021	88%	90%	92%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.j: Taux d'utilisation des méthodes contraceptives (%)	28%	2021	28%	29%	30%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.k: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	72%	2021	90%	95%	100%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.l: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	81%	2021	90%	91%	92%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)									
UNICEF	2.2.m: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	85%	2021	85%	88%	92%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)									
UNICEF	2.2.n: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	41%	2021	60%	72%	83%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)									
UNICEF	2.2.o: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	20%	2022	20%	30%	50%	Annuaire statistique, Rapport mensuel de vaccination, ENDOS									
UNICEF	2.2.p: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	284 629	2022	317 700	400 000	400 000	RAPPORT DE CAMA/PAGNE DE RPOITS									
UNICEF	2.2.q: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	2 000 000	2022	2 000 000	2 500 000	2 500 000	Système national d'information sanitaire (ENDOS)									
UNICEF	2.2.r: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	63%	2022	65%	70%	75%	Système national d'information sanitaire (ENDOS)									
UNICEF	2.2.s: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	98%	2021	100%	100%	100%	Annuaire statistiques MS									
UNICEF	2.2.t: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	20%	2020	100%	100%	100%	Rapport HeRAMS (DGOS)									
UNICEF	2.2.u: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	4	2022	1	1	1	Rapport d'activité									
UNICEF	2.2.v: Taux de satisfaction des femmes enceintes ayant bénéficié du TP2 (%)	1200	2022	200	200	200	Rapport d'activité									

UNFPA UNICEF HCR OMS	2.2.4.3: Nombre de survivants de VIRG ayant bénéficié d'une prise en charge	Stratégie nationale pour la promotion du genre (2021-2027)	4888	2022	2000	2000	2000	Rapport d'activités
Produit 2.2.5: les capacités nationales en production, analyse, diffusion et utilisation de l'information sanitaire sont renforcées par les situations d'urgence								
UNFPA UNICEF	2.2.5.1: Indice de concordance des données du système de routine sur le paludisme, la vaccination, la CPN, l'accouchement, le VIH et la tuberculose	Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2030	87%	2018	90%	95%	100%	Rapport d'enquête RDOA
UNFPA UNICEF	2.2.5.2: Complétude des données saisies dans Endos	Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2030	89%	2021	95%	95%	95%	Annuaire statistiques MS
UNFPA UNICEF	2.2.5.3: Taux de complétude de saisie des rapports d'activités des formations sanitaires privées de soins	Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2021-2030	70%	2021	95%	95%	95%	Annuaire statistiques MS
Résultats clés		Indicateurs de Performance désagrégés	Valeur de référence	Année de référence	Milestones 2023	Milestones 2024	Cibles 2025	Hypothèses
2.3.a: Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans		Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	21,60%	2021	22%	21%	20%	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la santé primaire
2.3.b: Présévalence de la malnutrition aiguë Globale chez les enfants de moins de 5 ans		Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	9,70%	2021	10%	9%	9%	2) Meilleure maîtrise du divandende démographique
2.3.c: Pourcentage d'allaitement maternel exclusif chez les moins de 6 mois		Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	69,60%	2021	71%	72%	73%	3) Sensibilisation communautaire accrue sur la prévention
2.3.d: Taux de diversification alimentaire minimum chez les enfants de 6-23 mois		Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	31,60%	2021	33%	35%	37%	4) Mécanismes de gestion des épidémies et pandémies renforcés
2.3.e: Nombre d'enfants âgés de 6-59 mois qui reçoivent (a) suppléments de vitamine A au semestre 2, (b) suppléments de vitamine au semestre 2 (KR2.1.)		Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	3 628 850	2022	3 646 783	3 704 664	3 766 611	5) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement au niveau local
Agences		Indicateurs de Performances désagrégés	Valeur de référence	Année de référence	Milestones 2023	Milestones 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification
Produit 2.3.1: le Gouvernement et les acteurs des secteurs clés de la sécurité alimentaire et de la nutrition (SAN) ont les capacités renforcées pour concevoir le passage à l'échelle des interventions spécifiques et sensibles à la SAN, mettre en œuvre, suivre et coordonner l'approche multisectorielle en SAN								
UNICEF FAO PAM OMS	2.3.1.1: Existence d'un système national d'information multisectoriel en nutrition avec des données désagrégées sur la nutrition disponibles (âge, sexe, provenance urbaine/rurale)	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	Score 3	2022	score 4	score 4	score 4	Rapport d'activités d'ENDOS et de la Plateforme nationale d'information nutrition (PNIN)
UNICEF	2.3.1.2: Nombre de Conseil National de Nutrition (CNaN) et Conseils Régionaux de Nutrition (CRN) qui ont tenu au moins une réunion par an	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	13	2022	14	14	14	Rapports d'activités des Gouvernements et de la Secrétariat technique en charge de la multisectorialité pour la nutrition (ST NUT)
FAO OMS	2.3.1.3: Existence d'une plateforme électronique nationale de collecte et de gestion des données sur la sécurité sanitaire des aliments	Plan de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments (PNRUSSA)	Non	2022	Non	Oui	Oui	Lien plateforme embossé au Ministère de la santé
UNICEF PAM OMS FAO	2.3.1.4: Existence d'un plan budgétisé d'amélioration de la diversification alimentaire chez les enfants de 6 à 23 mois	Plan de passage à l'échelle de l'ANJE	OUI	2022	OUI	OUI	OUI	Document du Plan budgétisé
Produit 2.3.2: les acteurs opérationnels, institutionnels et communautaires disposent de capacités accrues pour offrir aux enfants de moins de 5 ans, adolescents, femmes enceintes et allaitantes, une prévention et une prise en charge de qualité de la malnutrition y compris en contexte d'urgence								
UNICEF OMS	2.3.2.1: Nombre d'enfants malnutris agus sévères (MAS) admis pour le traitement dans les services nutritionnels	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2025	116 000	2022	121 000	126 000	131 000	Système national d'information sanitaire (ENDOS)
PAM	2.3.2.2: Nombre d'enfants malnutris agus modérés (MAM) admis pour le traitement dans les services nutritionnels	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2026	140 577	2022	156 815	156 815	156 815	Système national d'information sanitaire (ENDOS)
PAM	2.3.2.3: Nombre de femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) malnutris agus admis pour le traitement dans les services nutritionnels	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	56 951	2022	41 801	41 801	41 801	Système national d'information sanitaire (ENDOS)
UNICEF OMS	2.3.2.4: Nombre de femmes enceintes qui ont reçu un supplément de fer acide folique /MMS	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	789 500	2022	7962 300	7967 300	7 972 300	Système national d'information sanitaire (ENDOS)
Produit 2.3.3: les adolescentes, les femmes en âge de procréer et l'entourage familial et les leaders communautaires ont des connaissances et aptitudes à promouvoir les pratiques optimales en matière de nutrition								
UNICEF OMS	2.3.3.1: Nombre de villages ayant des Agents de santé à base communautaire (ASBC) formés sur l'ANJE	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	2 824	2022	366	500	500	Rapports d'activités de la DPSP
UNICEF OMS	2.3.3.2: Nombre de femmes enceintes et allaitantes ayant des nourrissons de 0-23 mois qui ont reçu les conseils en ANJE	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	845 751	2022	35 249	35 000	35 000	Rapports d'activités + ENDOS
UNICEF PAM	2.3.3.3: Nombre d'enfants de 6 à 23 mois ayant bénéficié d'un appui pour l'accès aux Aliments de compléments (MNP's, farines infantiles)	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	64 142	2022	105 858	20 000	20 000	Rapports d'activités
FAO PAM UNICEF	2.3.3.4: Nombre de jardins nutritifs communautaires mis en place	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	35	2022	5	5	5	Rapports d'activités/FAO
Produit 2.3.4: les enfants de moins de 5 ans, les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes au sein des ménages les plus vulnérables reçoivent une assistance alimentaire et nutritive de qualité								
UNICEF FAO PAM	2.3.4.1: Nombre d'enfants de 6-24 mois ayant bénéficié d'un appui pour la diversification de l'aliment de complément (fruits, farines infantiles)	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2025	500	2022	834	834	834	Rapports d'activités/FAO
PAM	2.3.4.2: Nombre de ménages vulnérables ayant bénéficié d'une assistance alimentaire	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	184 733	2022	182 142	176 074	165 356	Rapport Plan de réponse et de soutien aux personnes vulnérables (PRSPV), rapports d'activités PAM
FAO PAM	2.3.4.3: Nombre de jeunes et femmes (y compris les producteurs de farines mûlées) formés sur: (i) les normes alimentaires, (ii) les mesures sanitaires et phytosanitaires	Plan de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments (PNRUSSA)	56	2022	500	1 450	1 250	Rapports d'activités/FAO/PAM
PAM UNICEF	2.3.4.4: Nombre de FEFA et enfants de 6-23 mois sans avoir bénéficié d'un appui nutritionnel à travers le Blanket Supplementary Feeding Programme (BSFP)	Politique nationale multisectorielle de nutrition et son plan stratégique 2020-2024	237 464	2022	228 995	228 995	228 995	Rapports d'activités

Stratégie prioritaire 3 (Pilier 3 UNIDAP) : Croissance inclusive durable, emplois décents et sécurité alimentaire

COHERENCE AVEC LES PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT											
-Axe Stratégique 4 du PASD: Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois											
- Politiques sectorielles en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire											
-Liens avec les Objectifs de Développement Durables : Appuyer dans les ODD 1, 5, 7, 8 et 10 et catalyseur du pilier 2, facilitant la réalisation d'autres ODD											
Résultats clés		Indicateurs de Performance désagrégés			Sources		Valeur de référence		Moyen de vérification		
		3.1.4: Taux d'accès national à l'assainissement (%)			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		26,80%		Annuaire statistique		
		3.1.1b: Taux d'accès national à l'eau potable(%)			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		76,30%		Annuaire statistique		
Résultat 3.1 : D'ici 2025, les populations ont un accès asecu à l'eau potable et à l'assainissement en milieu rural et peri-urbain et vivent dans un cadre de vie décent et un environnement sans défection à l'air libre		3.1.1c: Proportion de villages déclarés Fin de la défection à l'air libre (FDAL) à partir de 2019 (%)			PNAEUE		4,70%		Annuaire statistique		
		3.1.1d: Proportion de la population satisfait(e) de la qualité du cadre de vie dans les 03 plus grandes villes (%)			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		12,70%		Annuaire statistique		
		3.1.1e: Proportion de communes urbaines disposant d'un système fonctionnel de gestion de déchets solides			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		29,04%		Annuaire statistique		
Agences		Indicateurs de Performance désagrégés			Sources		Valeur de référence		Moyen de vérification		
Produit 3.1.1: Les populations notamment les plus vulnérables ont un accès équitable aux infrastructures et services AEPHA de proximité, de gestion de déchets (en milieu urbain et rural), en adoptant un mode de gestion durable tout en promouvant un aménagement territorial optimal											
UNICEF FAO HCR		3.1.1.1: Nombre de personnes couvertes par des services d'eau de base, sûre et disponible, y compris en urgence humanitaire			PTA UNICEF/FAO/HCR & Gov. Burkina Faso		140100		2022		
UNICEF HCR		3.1.1.2: Nombre de postes d'eau autonomes (PEA) au profit des localités hautement défavorisées			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		352		2022		
UNICEF PAM HCR OIM		3.1.1.3: Nombre d'adductions d'eau potables simplifiées (AEPS) réhabilitées au profit des localités hautement défavorisées			Plan d'action pour la stabilisation et le développement		24		2022		
UNICEF HCR		3.1.1.4: Nombre de personnes en urgence humanitaire bénéficiant de services d'assainissement appropriés, au cours de l'année de rapportage			PTA UNICEF & Gov. Burkina Faso		384 187		2022		
Produit 3.1.2: Tous les acteurs du secteur AEPHA disposent de capacités renforcées pour mobiliser des ressources financières, assurer la coordination, la mise en oeuvre et le suivi des interventions dans le secteur											
UNICEF FAO HCR PAM		3.1.2.1: Nombre directeur du secteur AEPHA Disposant de capacités pour la mobilisation des ressources financières, la coordination et la mise en oeuvre des interventions dans le secteur de l'eau			PTA Agences		0		2022		
Produit 3.1.3: Les populations améliorent leurs connaissances et pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement											
UNICEF HCR PAM ITC		3.1.3.1: Nombre de personnes formées utilisant les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement			PTA Agences		957692		2022		
UNICEF HCR		3.1.3.2: Nombre de personnes supplémentaires vivant dans les communautés nouvellement certifiées sans défection à l'air libre (ODF) au cours de l'année de rapportage (nouvelles pratiques adoptées: utilisation de latrine, lavage systématiques-des mains, nettoyage des maisons, entre autres)			PTA UNICEF & Gov. Burkina Faso		312881		2022		
		Milestones		Milestones		Milestones		Milestones		Milestones	
		2023		2024		2025		2023		2024	
		27%		30%		33,30%		27%		30%	
		79%		80%		81,40%		79%		80%	
		7,30%		7,80%		8,80%		7,30%		7,80%	
		14,50%		15%		16%		14,50%		15%	
		31%		33%		34,60%		31%		33%	
		240000		250000		300000		240000		250000	
		115		115		115		115		115	
		44		45		45		44		45	
		800 000		850 000		900 000		800 000		850 000	
		Rapports des Agences		Rapports des Agences		Rapports des Agences		Rapports des Agences		Rapports des Agences	
		Bouclier de réception des kits, rapport de suivi, liste de bénéficiaires, rapport de visite programmatique		Bouclier de réception des kits, rapport de suivi, liste de bénéficiaires, rapport de visite programmatique		Bouclier de réception des kits, rapport de suivi, liste de bénéficiaires, rapport de visite programmatique		Bouclier de réception des kits, rapport de suivi, liste de bénéficiaires, rapport de visite programmatique		Bouclier de réception des kits, rapport de suivi, liste de bénéficiaires, rapport de visite programmatique	
		Rapport de revue		Rapport de revue		Rapport de revue		Rapport de revue		Rapport de revue	
		FDAL		FDAL		FDAL		FDAL		FDAL	

Résultats clés	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Milstones		Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses	
				2023	2024				
Résultat 3.2.2 : D'ici 2025, les institutions, au niveau central et local, assurent une meilleure préparation, prévention, réponse et relèvement face aux risques climatiques et environnementaux	<p>3.2.a: Proportion de plans communaux de développement durable intégrant les thématiques environnement, développement durable et changement climatique (%)</p> <p>3.2.b: Proportion des cadres de concertation en matière d'environnement et de développement durable fonctionnels (%)</p> <p>3.2.c: Taux d'adoption des pratiques et technologies d'adaptation aux changements climatiques vulgarisées (%)</p>	DGESS/MEEA DGESS/MEEA	38% 33%	45% 67%	48% 90%	Annuaire statistique de l'environnement Rapport DGESS/MEEA	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la préservation des écosystèmes et l'adaptation aux changements climatiques 2) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques au niveau local		
Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Milstones 2023	Milstones 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses	
Produit 3.2.1 : Le cadre normal et les capacités institutionnelles, y compris la planification et la budgétisation nationale et locale, en matière de gestion durable des ressources naturelles, de préservation de l'environnement, d'aménagement territorial, de changements climatiques et d'économie verte, sont renforcés									
UNESCO	3.2.1.1: Nombre de dispositifs juridiques pour la protection du patrimoine y compris naturel	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	1	2022	1	2	3	Engagement communautaire accru sur la préservation des écosystèmes et la production durable	
UNICEF	3.2.1.2: Nombre d'études sur l'impact du changement climatique sur la rareté de l'eau et les services WASH réalisés	PTA UNICEF & Gov. Burkina Faso	0	2022	2	2	Rapport d'activité		
FAO	3.2.1.3: Nombre d'acteurs au niveau national et local formés sur la planification et la budgétisation sensible aux CC et économie verte	PTA Agences	0	2022	25	15	Rapport d'activité		
PNUD	3.2.1.4: Nombre de bénéficiaires ayant adopté les technologies d'adaptation aux CC vulgarisées	PTA Agences	974	2022	1600	2200	Rapports d'activités		
FAO	3.2.1.4: Nombre de bénéficiaires ayant adopté les technologies d'adaptation aux CC vulgarisées	PTA Agences	974	2022	1600	2200	Rapports d'activités		
PAMI									
Produit 3.2.2 : les dispositifs nationaux de production, de collecte, d'analyse et de diffusion des données en matière d'adaptation, mitigation et gestion des risques climatiques, de gestion de l'environnement sont cohérents, renforcés et fonctionnels.									
PNUD	3.2.2.1: Nombre de cadres des institutions centrales et locales et de leaders communautaires (H.D.) disposant de capacités suffisantes pour la préservation, la réponse d'urgence et la conduite d'interventions de relèvement	PTA Agences	15	2022	163	645	1101	Rapport d'activité	
FAO	3.2.2.2: Nombre de plan de contingence/outils/technologies communautaire révisé ou élaboré	PTA Agences	3	2022	16	31	35	Rapport annuel du FAOR et CR/PAM	
FAO	3.2.2.3: les institutions nationales y compris les parties prenantes nationales (Etat, collectivités, société civile, secteur privé) disposent de capacités accrues en matière de mobilisation, la gestion et absorption de ressources financières en matière de finance innovante et climatique y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) en matière de changement climatique et conservation du patrimoine naturel	PTA Agences	3	2022	16	31	35	Rapport annuel du FAOR et CR/PAM	
PNUD	3.2.2.4: Nombre de partenaires de développement formés grâce à la CSST afin de promouvoir l'agriculture et les systèmes alimentaires	Guide rapide FAO pour la CSST	9	2022	15	17	17	Rapport annuel du FAOR et CR/PAM	
FAO	3.2.3.1: Nombre de plans d'action ou autre initiatives élaborés pour la mobilisation des ressources	Guide rapide FAO pour la CSST	3	2022	3	4	2	Rapport annuel du FAOR et CR/PAM	
PAMI									
PNUD	3.2.3.3: Nombre d'institutions du secteur privé et public ayant bénéficiés de renforcement de compétences en matière d'assurance agricole (climatique indicelle)	PTA Agences	0	2020	22	15	20	Rapport annuel	
UNESCO	3.2.3.4: Nombre de sites du patrimoine mondial renforcés	UNESCO/Ministère environnement	1	2022	1	0	0	Rapport UNESCO et Etat partie	
Résultats clés	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Milstones 2023	Milstones 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses	
	3.3.a: Pourcentage de ménages vulnérables aux chocs climatiques (diminution %)	UNDAF 2018	7%	2018	1%	1%	1%	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la préservation des écosystèmes et l'adaptation aux changements climatiques 2) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques au niveau local	
Résultat 3.3 : D'ici 2025, les populations, en particulier, les groupes vulnérables, des zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux	<p>3.3.a: Proportion de politiques sectorielles, de plans régionaux de développement (PRD) et de Plan communaux de développement (PCD) intégrant les principes et les problématiques émergentes en lien avec les changements climatiques et le développement durable (%)</p> <p>3.3.b: Taux de réduction de la proportion des personnes vulnérables dans les provinces structurellement en insécurité alimentaire (%)</p>	PANDES2 PANDES2	38% 8,99%	45% 6,5%	50% 6%	Annuaire statistique du Ministère de l'environnement DGESS/MRAH	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires pour la préservation des écosystèmes et la production durable 2) Participation des autorités locales et des communautés à la planification pour le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques au niveau local		
Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Milstones 2023	Milstones 2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses	
Produit 3.3.1 : les populations notamment les plus vulnérables ont un meilleur accès aux ressources naturelles et les utilisent de façon durable, pacifique et promouvant la cohésion sociale en prenant en compte le renforcement des mécanismes communautaires d'adaptation de mitigation et de réponses aux changements climatiques									
FAO	3.3.1.1: Pourcentage de femmes et jeunes cibles qui perçoivent les structures locales de gouvernance des ressources naturelles comme étant inclusifs et efficaces pour garantir leur accès à ces ressources (%)	PTA Agences	0	2022	70%	72%	Rapport d'évaluation		
ONU-HABITAT									
PNUD									
FAO	3.3.1.2: Pourcentage de populations cibles bénéficiant d'une sécurité d'occupation foncière attestée par un droit de propriété ou d'un statut documenté ou tout autre élément de preuve valable (%)	PTA Agences	0	2022	25%	30%	Rapport d'évaluation		
ONU-GEM									
FAO	3.3.1.3: Superficie (ha) de terres dégradées réhabilitées au profit des producteurs dont les femmes et les jeunes	PTA Agences	10000	2022	12000	15000	20000	Rapport d'évaluation	
PNUD									
FAO	3.3.1.4: Nombre d'acteurs formés sur le processus de planification territoriale et sur la gestion durable des ressources naturelles	PTA Agences	0	2022	100	250	100	Rapport d'activité	
ONU-HABITAT									
ITC									
PAMI									
FAO	3.3.1.5: Nombre de personnes ayant un accès direct à l'information sur les risques climatiques et météorologiques	PTA Agences	22850	2022	27500	35000	42500	Rapport Annuel	
PNUD									
Produit 3.3.2 : les populations notamment les plus vulnérables améliorent leurs connaissances et pratiques pour la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, l'adaptation, la mitigation et la réponse aux changements climatiques									
FAO	3.3.2.1: Nombre de personnes du secteur agro-sylvo-pastoral formés aux pratiques innovantes d'adaptation au changement climatique	PTA Agences	15000	2022	18000	21000	25000	Rapport annuel du FAOR et CR/PAM	
PNUD									
ITC	3.3.2.2: Nombre total de personnes couvertes par la prise en charge de l'impact des risques climatiques à travers l'assurance agricole	PTA Agences	205774	2022	210000	250000	300000	Rapport annuel	
PNUD									

Stratégie prioritaire 4 (Pilier 4 UNIDAP) : Résilience aux effets des changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux urgences humanitaires

COHERENCE AVEC LES PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT									
-Axe Stratégique 4 du PASD : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale									
- Plan national de renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso									
- Lien avec l'ensemble des ODD (excepter le 14) : Combatsseur d'un développement résilient par la culture de la prévention et la gestion des risques, selon les principes de cadre d'action									
Résultats clés	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milieu 2023	2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses et Risques
Résultat 4.1 : D'ici 2025, la transformation de l'économie numérique inclusive est développée	4.1.a. Existence d'un cadre réglementaire opérationnel de signature électronique pour les administrations	Ministère en charge de la transformation numérique	Non	2022	Non	Oui	Oui	Vérification de l'existence d'un cadre réglementaire opérationnel de signature électronique. Consulter les rapports d'activités et d'évaluation	1) Politiques nationales en place 2) Allocation de ressources nécessaires pour la transformation vers le numérique
	4.1.b. Score de l'économie numérique (%)	Rapport Inclusive Digital Economy Scorecard co-développé entre UNCDF et le Ministère de la transition digitale	49%	2021	54%	58%	62%	Statistiques du rapport DIES	
	4.1.c. Score d'inclusivité numérique (%)	Rapport Inclusive Digital Economy Scorecard co-développé entre UNCDF et le Ministère de la transition digitale	40%	2021	42%	45%	48%	Statistiques du rapport DIES	
	4.1.d. Score d'inclusion des femmes (%)	Rapport Inclusive Digital Economy Scorecard co-développé entre UNCDF et le Ministère de la transition digitale	55%	2021	60%	65%	70%	Statistiques du rapport DIES	
Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milieu 2023	2024	Cibles 2025	Moyen de vérification	
Produit 4.1.1: un système de renforcement des capacités et de partage des connaissances qui favorise la transformation digitale est mis en place pour améliorer la disponibilité de données désagrégées pour la PPSE (politique, planification, budgétisation, suivi et l'évaluation)									
PNUD	4.1.1.1: Existence d'une Vision nationale pour une transformation numérique inclusive qui englobe la substance des politiques / documents de stratégie sectoriels existants, en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs 2030	Ministère en charge de la transition numérique	Non	2022	Non	Oui	Oui	Vérification de l'existence du Document de vision national de stratégie de référence en précédant à des copies au document	
Produit 4.1.2: les capacités nationales (techniques et opérationnelles) sont renforcées pour le développement de l'économie numérique									
PNUD	4.1.2.1: Nombre d'application de e-gouvernance développées et fonctionnelles	Ministère en charge de la transition numérique	1	2022	2	4	6	Rapports d'activités; Comptes-rendus d'entretiens avec les utilisateurs de l'application au ministère en charge de la fonction publique.	
PNUD	4.1.2.2: Nombre de E-services du gouvernement et des autres institutions hébergés par le data center du Ministère en charge de la fonction publique	DGESS, du Ministère en charge de la fonction publique	0	2022	15	38	38	Rapports d'activités; Comptes-rendus d'entretiens avec les utilisateurs de l'application au ministère en charge de la fonction publique.	
PNUD	4.1.2.3: Nombre de Ministères disposant de systèmes digital de suivi des politiques et programmes dans le domaine de l'économie numérique	DGESS, Ministère en charge de la fonction publique	0	2022	2	5	5	Rapports d'activités; Rapport d'enquête auprès des ministères partenaires du projet.	
PNUD	4.1.2.4: Nombre de cadres de l'administration publique participant à la mise en place d'un référentiel de suivi des politiques et programmes dans le domaine de l'économie numérique	DGESS, Ministère en charge de la fonction publique	0	2022	10	50	50	Liste des participants aux séances de formation; rapports d'activités, etc.	
Produit 4.1.3: les capacités des MPME, particulièrement celles des jeunes et des femmes sont renforcées pour accéder et mieux s'approprier des solutions numériques, notamment la finance digitale, le commerce électronique et l'entrepreneuriat pour une inclusion numérique plus accrue									
PNUD	4.1.3.1: Nombre de MPME ayant amélioré leurs compétences digitales	DGESS, Ministère en charge de l'économie numérique	480	2022	120	100	200	Rapports des projets	
UNCDF	4.1.3.2: Nombre de MPME mettant en oeuvre un plan d'affaire intégrant les outils et technologies numériques innovantes	DGESS, Ministère en charge de l'économie numérique	70	2022	100	100	100	Rapports des projets	
PNUD	4.1.3.3: Nombre de MPME ayant amélioré leur accès aux financements innovants grâce à l'inclusion digitale	DGESS, Ministère en charge de l'économie numérique	0	2022	30	60	60	Rapports des projets	
UNCDF	4.1.3.4: Nombre de jeunes et femmes avec des compétences de leadership et business pour créer et bénéficier l'emploi vert.	Repertoire des bénéficiaires d'appui des Nations Unies en transformation numérique	300	2022	500	1000	200	Rapports des projets	
UNCDF	4.1.3.5: Nombre de jeunes et de femmes dotés de compétences en leadership et en gestion d'entreprise pour créer des emplois verts et en tirer profit	Repertoire des bénéficiaires d'appui des Nations Unies en transformation numérique	1120	2022	380	500	500	Rapports des projets	
UNCDF	4.1.3.6: Nombre d'entreprises créées par des jeunes et des femmes grâce aux TIC et à l'incubateur	Repertoire des bénéficiaires d'appui des Nations Unies en transformation numérique	214	2022	186	100	0	Rapports des projets	
UNFFA	4.1.3.7: Nombre de jeunes soutenus en matière d'entrepreneuriat et d'emplois créés dans le domaine de l'adaptation et de la résilience au climat	PTA des agences	0	2022	500	800	700	Rapports d'activités des projets, rapports annuels des programmes	
UNFFA	4.1.3.8: Nombre de femmes et jeunes orientés s'investissant dans des chaînes de valeurs agricoles durables, innovantes et inclusives	PTA des agences	0	2022	500	800	700	Rapports d'activités des projets, rapports annuels des programmes	
Produit 4.1.4: des technologies numériques sont davantage disponibles pour stimuler l'innovation et les approches intégrées pour la production et de la productivité dans l'agriculture, le secteur des services et la manufacture									
UNCDF	4.1.4.1: Nombre de MPME des secteurs productifs et des services utilisant les technologies/innovations numériques pour stimuler leur productivité	Repertoire des bénéficiaires d'appui des Nations Unies en transformation numérique	0	2022	9	0	0	Rapports des projets	

UNCDF PNUD	Résultats clés		Indicateurs de Performance désagrégés		Sources	Valeur de référence	Année de référence	2021	Milestones		Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses				
	4.1.4.2: Nombre d'entreprises de commerce certifiées	4.2.a: Taux de commercialisation des produits agricoles (%)	4.2.b: Taux de couverture des besoins fourragers (%)	4.2.c: Taux de transformation des Produits forestiers non ligneux (PFNL) (%)					2023	2024							
					PA-SD	0	2021	5	10	15	DGESS Ministère en charge du commerce et de l'industrie (Maison de l'entreprise)	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	1) politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires				
					PA-SD	37	2020	44	46	46	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	2) Engagement communautaire accru				
					PA-SD	113	2021	>100	>100	>100	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	3) Adaptation de curricula post-scolaire aux besoins en matière et sensibilisation sur la création des emplois verts et durables				
					PA-SD	63	2018	75	80	100	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation					
					PA-SD	59	2020	63	0	75	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation					
					Sources	Valeur de référence	Année de référence	2023	2024	Cibles 2025	Moyen de vérification						
					Sources	Valeur de référence	Année de référence	2023	2024	Cibles 2025	Moyen de vérification						
					Produit 4.2.1: Le cadre institutionnel et les capacités nationales des acteurs étatiques et non étatiques particulièrement le secteur privé et les organisations professionnelles agrosylvopastorales sont renforcés pour la promotion du secteur agrosylvopastoral, faunique et halieutique (bols, réglementation, expertise, connaissance)												
					PTA des agences	69,23%	2020	90%	95%	98%	Rapports des projets						
					PTA des agences	42,86%	2020	50%	75%	80%	Rapports des projets						
					PTA des agences	0	2020	5%	10%	20%	Rapports des projets						
					PTA des agences	107	2020	900	1000	2000	Rapports des projets						
					DGESS Agriculture et environnement	2	2022	2	1	1	Rapport annuel DGESS						
					Produit 4.2.2: Les acteurs économiques de l'économie formelle et non formelle, particulièrement les jeunes et les femmes ont les capacités en entrepreneurial renforcées (organisation, leadership, accès aux finances, accès aux marchés, gestion et tenue des comptes, marketing, etc.), et disposent de compétences et qualifications nécessaires pour saisir des opportunités d'emplois décents												
					DGESS Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	13 000	2022	20 000	250 000	30 000	Rapports de projets						
					DGESS Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	13	2022	20	25	30	Rapports des projets; Rapports d'évaluation ou d'enquête; listes de participation aux séances de formation						
					PTA des agences	0	2020	1575	1630	1930	Rapports des projets						
					PTA des agences	0	2022	151	2000	4000	Rapports des projets						
					Produit 4.2.3: Les MPME, surtout le secteur agrosylvopastoral et halieutique gérés par les jeunes et les femmes accèdent à des financements innovants et adaptés												
					DGESS Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, DGESS Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises	0	2022	0	750	750	Rapports des projets						
					DGESS Ministère de l'environnement	0	2022	200	600	1000	Rapports des projets; Rapports d'évaluation ou d'enquête						
					DGESS Ministère de la transition digitale	0	2020	1700	2000	2100	Rapports des projets						
					PTA des agences	0	2022	9	19	19	Rapports des projets						
					PTA des agences	0	2023	504	600	720	Rapports des projets						
					PTA des agences	0	2023	1223	2000	3600	Rapports des projets						
					Produit 4.2.4: Les MPME (formelles et informelles) accèdent à des solutions énergétiques propres et durables dans la mise en œuvre de leurs activités												

PNUD UNCDF	4.2.4.1: Nombre des micros/petites entreprises locales (Chef d'entreprise femme, Chef d'entreprise Homme, chef d'entreprise PDI, chef d'entreprise PDI) ayant accès aux services énergétiques modernes pour les usages productifs	PTA Africa Mini-grid-ABER	0	2020	3 500	4 000	5 000	Rapport ABER/rapport projet AMP	
								Rapports d'évaluation ou d'enquête	Rapports d'évaluation ou d'enquête
PNUD	4.2.4.2: Coopératives/transformatrices disposant de sources d'énergie propre productive	PTA des agences	0	2020	16	36	42	Rapports des projets	
Produit 4.2.5: des chaînes de valeur potentiellement innovantes et porteurs sont explorés, développés et renforcés, particulièrement pour les jeunes et les femmes dans le secteur formel et informel									
FIDA	4.2.5.1: Pourcentage d'augmentation de volumes des produits agricoles transformés et commercialisés (%)	PTA des agences	0	2020	60%	65%	75%	Rapports des projets	
PAM FAO PNUD	4.2.5.2: Nombre d'infrastructures productives réparables ou construits	PTA des agences	0	2022	3	23	11	Rapports des projets; Rapports d'évaluation ou d'enquête	
PAM FIDA PNUD FAO	4.2.5.3: Nombre de petits exploitants de la chaîne de valeur alimentaire bénéficiant de renforcement de capacités	PTA des agences	0	2022	410	1110	1110	Rapports des projets; Rapports d'évaluation ou d'enquête	
PAM FAO FIDA PNUD	4.2.5.4: Nombre de petits exploitants des chaînes de valeur bénéficiant de renforcement de capacités, désagré par produits	Rapports des agences	39	2022	26560	26610	33250	Rapports des projets; Rapports d'évaluation ou d'enquête	
Résultats			Indicateurs de Performance désagrégés	Année de référence	Valeur de référence	Milions 2023	Milions 2024	Milions 2025	Moyen de vérification
Résultat 4.3 : D'ici 2025, la productivité des petites exploitations s'est améliorée tout en promouvant l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles			4.3.1e: Nombre de personnes bénéficiant d'emplois et de moyens de subsistance améliorés dans des situations de crise ou d'après-crise (H. F. PDI, Réfugiés, PVH)	2022	1919	2000	2300	2500	Rapports d'activités; Rapports d'enquête ou d'évaluation
			4.3.1b: Nombre de personnes bénéficiant directement d'initiatives visant à protéger la nature et à promouvoir l'utilisation durable des ressources	2022	544	600	700	800	Rapports d'activités; Rapports d'enquête ou d'évaluation
			4.3.1c: Nombre d'exploitantes-es (H. F. J. PDI) agrosylvopastorales du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Centre-Ouest disposant de connaissances, d'outils et de technologies de production et de consommation durables	2022	400	500	1000	1500	Rapports d'activités; Rapports d'enquête ou d'évaluation
Agences			Indicateurs de Performance désagrégés	Année de référence	Valeur de référence	Milions 2023	Milions 2024	Milions 2025	Moyen de vérification
Produit 4.3.1: Les populations notamment les plus vulnérables sont formées sur les modes de production et consommation durables									
PNUD PAM FAO	4.3.1.1: Volume (en tonnes) de compost produit par les petits exploitants (H. F. J) agrosylvopastoraux	PTA des agences	40484	2022	50006	60006	60000	Rapports des projets	
PAM FAO	4.3.1.2: Superficie (en ha) de bas-fonds aménagés et mise en valeur au profits des petits exploitants agrosylvopastoraux	PTA des agences	186	2022	200	250	250	Rapport des projets	
PNUD PAM FAO	4.3.1.3: Nombre d'exploitantes-es (H. F. J. PDI) agrosylvopastorales disposant de connaissances, d'outils et de technologies de production et de consommation durables	PTA des agences	974	2022	1600	2200	3000	Rapport des projets	
PNUD PAM FAO	4.3.1.4: Nombre d'exploitantes-es (H. F. J) agrosylvopastoraux utilisant les technologies de production et de consommation durables	PTA des agences	716	2022	5250	8000	8000	Rapport des projets	
PAM FAO	4.3.1.5: Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production	PTA des agences	0	2020	26560	30000	33200	Rapports des projets	
PNUD PAM FAO	4.3.1.6: Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat	PTA des agences	0	2020	4 100	4 110	5 100	Rapports des projets	
Produit 4.3.2: Les populations notamment les plus vulnérables améliorent la conservation, le stockage et la transformation des produits locaux, ce qui réduit les pertes post-récoltes, tout en augmentant la valeur ajoutée de ces produits locaux									
PAM FIDA PNUD FAO	4.3.2.1: Nombre de petits exploitants-es (H. F. J) agrosylvopastoraux bénéficiant de renforcement de capacités dans la conservation, le stockage et la transformation des produits locaux	PTA des agences	2 470	2022	3 500	4 500	5 000	Rapport annuel	
PAM FIDA FAO	4.3.2.2: Nombre d'organisations de producteurs bénéficiant d'infrastructures pour la conservation, le stockage et la transformation des produits locaux	PTA des agences	126	2022	236	340	540	Rapport annuel	
PAM FIDA	4.3.2.3: Nombre de magasins de stockage de riz (60T)	PTA des agences	0	2022	10	0	20	Rapports des projets	
FIDA	4.3.2.4: Nombre de magasins de conservation diognon (10T)	PTA des agences	0	2022	30	0	188	Rapports des projets	
Produit 4.3.3: (les petits exploitants ont accès à des actifs de production qui permettent d'améliorer leur production et leur productivité et revenus									
PNUD FIDA PAM FAO	4.3.3.1: Nombre de femmes bénéficiaires de jardins ou périmètres aménagés	PTA des agences	1 001	2022	1254	1600	6300	Rapports des projets	
PAM PNUD FAO	4.3.3.2: Superficie en Ha de périmètre irrigué aménagé pour l'agriculture de contre saison en aval de retenue d'eau	PTA des agences	1	2022	1	6	1	Rapports des projets	



ID	Titre	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones		Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
						2023	2024			
FIDA	4.3.3.3: Superficie (en ha) de bas-fonds aménagés au profit des petits exploitants pour la production du riz		PTA des agences	0	2022	2004	2000	2000	Rapports des projets	
FAO	4.3.3.4: Superficie en Ha périmètres maraichers économie en eau		PTA des agences	0	2022	235	300	400	Rapports des projets	
FAO	4.3.3.5: Superficie en Ha jardins maraichers associés aux bas-fonds rizicoles (avec puits)		PTA des agences	0	2022	100	300	500	Rapports des projets	
FIDA	4.3.3.6: Nombre de bassins piscicoles associés à des jardins maraichers		PTA des agences	0	2022	40	120	200	Rapports des projets	
FIDA	4.3.4.7: 2 centres/unité de production/des aloins/Alevinage.		PTA des agences	0	2022	2	2	2	Rapports des projets	
FIDA	4.3.3.8: Longueur de piste à réhabiliter (ml)		PTA des agences	0	2022	97	120	175	Rapports des projets	
PAM	4.3.3.9: Nombre de réseaux d'eau artificielle (bout) aménagés		Rapports des agences	25	2022	40	50	50	Rapport annuel	
PNUD	4.3.3.10: Nombre de jardin potagers urbain réalisés		Rapports des agences	60	2022	200	500	1000	Rapport annuel	
FIDA	4.3.3.11: Nombre de forages réalisés		Rapports des agences	0	2022	81	10	13	Rapport annuel	
FAO	4.3.3.12: Nombre de AEPS réalisés		Rapports des agences	0	2022	2	4	7	Rapport annuel	
PAM	4.3.3.13: Superficie (Ha) de permèche maraicher goutte à goutte		Rapports des agences	0	2022	3	5	6	Rapport annuel	
FIDA										
		Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones	Milestones	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
		4.4.a: Pourcentage des communes des zones cibles disposant d'un plan de développement intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles (%)	Liste des communes des zones cibles disposant d'un plan de développement intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles	15%	2022	20%	35%	60%	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	1) politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires 2) capacités de l'administration publique accrue dans le secteur.
		4.4.b: Nombre de structures intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles dans les développements élaborés par leurs structures (CPD)	Repertoire des structures intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles dans les développements élaborés par leurs structures	2	2022	5	15	25	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	
		4.4.c: Nombre d'OSC et d'Organisation Communautaires de Base (OCB) des zones cibles, impliqués dans la planification, et intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles dans leurs plans de développement. (CPD)	Repertoire des OSC et OCB impliqués dans la planification, et intégrant la gestion durable et équitable des ressources naturelles dans leurs plans de développement. (CPD)	0	2022	5	10	15	Rapports d'activités, Rapports d'enquête ou d'évaluation	
		Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones	Milestones	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
		Produit 4.4 : les MPME (formelles et informelles), particulièrement celles portées par les jeunes et les femmes ont accès et utilisent la finance inclusive, qui favorisent l'emploi décent et innovant	DEJESS Ministère de l'économie ST-PF Rapport des agences	0	2022	100	500	800	rapport annuel	
UNCDF	4.4.1.1: Nombre de membres des AVEC ayant développés des AGRS grâce aux prêts internes		Rapport ST/RSU	1000	2022	2000	5000	6000	Rapport final	
FAO	4.4.1.2: Nombre de ménages bénéficiant des activités génératrices de revenus		PTA agences	0	2022	0	1000	1000	Rapports des projets Rapports d'évaluation ou d'enquête	
UNCDF	4.4.1.3: Nombre de MPME portées par les jeunes et les femmes ayant accès au financement des institutions de microfinance		PTA agences	0	2022	0	1000	1000	Rapports des projets Rapports d'évaluation ou d'enquête	
		Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones	Milestones	Cibles 2025	Moyen de vérification	Hypothèses
		4.5.a: Number of people on the move and host communities benefiting from integrated and targeted interventions, including on strengthening social cohesion	Repertoire des bénéficiaires des appuis intégrés des Nations Unies au Burkina Faso	710	2022	800	900	1000	Repertoire des bénéficiaires, des appuis intégrés des Nations Unies au Burkina Faso	1) Politiques nationales en place et allocation des ressources nécessaires en protection sociale 2) Meilleure maîtrise du dialogue démocratique
		4.5.b: Number of local authorities in target areas with the capacity to ensure coordinated response in the event of disasters and other forms of shocks	CONASUR	88	2022	90	95	100	Rapport d'activité	3) Systèmes et mécanismes de protection sociale des groupes les plus vulnérables en place
		4.5.c: Taux de couverture de la population par le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU) (%)	Rapports NAMU/ MPTPS	0%	2020	10%	12%	15%	Consulter les rapports NAMU/ MPTPS	4) Sensibilisation communautaire accrue sur l'accès à la protection sociale
		4.5.d: Taux moyen annuel décroissement des travailleurs amputés à un régime de sécurité sociale (%)	Rapports NSS - CARFO&DGJESS/ MPTPS	6,90%	2020	8,80%	9%	10%	Rapports NSS - CARFO&DGJESS/ MPTPS	
		4.5.e: Proportion de la population de 18 ans et plus victimes de violences (%)	Rapports UEMOA	7,80%	2018	5,80%	4%	3,90%	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secours Informel (ER-ESI)	
		4.5.f: Proportion de femmes et filles de 18 ans et plus victimes de violences (%)	Rapports UEMOA	6,70%	2018	4,70%	3%	2,80%	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secours Informel (ER-ESI)	
		4.5.g: Taux de pauvreté multidimensionnelle de l'enfant (%)	Rapport analyse multidimensionnelle de la pauvreté de l'enfant	72,40%	2021	72,4%	72,4%	72,4%	Analyses multidimensionnelles de la pauvreté de l'enfant	

Agences	Indicateurs de Performance désagrégés	Sources	Valeur de référence	Année de référence	Milestones		Cibles 2025	Moyen de vérification
					2023	2024		
Produit 4.5.1: les systèmes nationaux de protection sociale sont renforcés et adaptés pour répondre aux besoins du secteur informel								
UNICEF FAO	4.5.1.1: Nombre d'enfants bénéficiant de transferts monétaires humanitaires à travers le système national de protection sociale	SNPS	0	2021	10 300	10 300	10 300	Rapport bilan mise en oeuvre SNPS/SP-CNPS
UNICEF	4.5.1.2: Le taux de couverture des 20% des ménages les plus pauvres par les transferts sociaux (%)	SNPS	5%	2021	10%	20%	30%	Rapport bilan mise en oeuvre SNPS/SP-CNPS
UNICEF	4.5.1.3: Nombre d'enfants couverts par les transferts monétaires dans le cadre de la réponse humanitaire	SNPS	15 193	2022	20000	25 000	30 000	Rapport bilan mise en oeuvre SNPS/SP-CNPS
Produit 4.5.2: La Stratégie nationale de protection sociale (SNPS 2023-2027) est élaborée								
UNICEF FAO	4.5.2.1: La Stratégie nationale de Protection Sociale (SNPS) est adoptée	Version validée de la SNPS disponible	Non	2021	Oui	Oui	Oui	Version validée de la SNPS Décret d'adoption de la SNPS
UNICEF FAO	4.5.2.2: Nombre d'enfants pris en charge par le système de protection sociale	Rapport-bilan SP/CNPS	100 0000 filles et 900 000 garçons	2021	1 200 000 filles et 1 100 000 garçons	1 200 000 filles et 1 100 000 garçons	1 200 000 filles et 1 100 000 garçons	Rapport - bilan SP/CNPS
UNICEF	4.5.2.3: Part de la protection sociale dans le budget de l'Etat	Loi des finances	19%	2021	22%	25%	27%	Loi des finances - Revue des dépenses publiques
UNICEF FAO	4.5.2.4: Existence d'une loi cadre d'orientation de la protection sociale au Burkina Faso	Journal officiel	Non	2021	Oui	Oui	Oui	Décret d'adoption
Produit 4.5.3: Le registre social unifié des personnes vulnérables est développé, fonctionnel et utilisé								
UNICEF	4.5.3.1: La proportion de personnes handicapées bénéficiaires de soutien (%)	Annuaire statistique	43,26%	2020	50%	60%	75%	Consulter l'annuaire statistique
UNICEF	4.5.3.2: Proportion des enfants victimes de violence pris en charge (%)	Annuaire statistique	76%	2020	85%	87%	90%	Consulter l'annuaire statistique
UNICEF FAO	4.5.3.3: Le registre social unique (RSU) est mis en place	Rapport STRSU	Non	2020	Oui	Oui	Oui	STRSU
UNICEF FAO	4.5.3.4: Pourcentage des initiatives de protection sociale utilisant le registre unique (RSU) pour le ciblage des groupes vulnérables (%)	Rapport-bilan SP/CNPS	0	2020	10%	15%	20%	STRSU
UNICEF	4.5.3.5: Proportion de communes disposant de services sociaux fonctionnels et couverts par des mécanismes de protection sociale (%)	SNPS	67%	2021	67%	70%	75%	Annuaire statistique Ministère en charge de l'action sociale
UNICEF HCR PAM FAO	4.5.3.6: Nombre de bénéficiaires de subventions en cash ou en matériel	SP/CNPS	22 500	2022	22 500	22 500	22 500	Rapport SP/CNPS

Annexe 2 :

ARRETE CONJOINT N° 276 MEFP/MAECRBE portant création, attributions, composition et fonctionnement du dispositif mixte Gouvernement-Système des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre (UNIDAP)

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE**

**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA COOPERATION REGIONALE ET
DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

BURKINA FASO

UNITE – PROGRES - JUSTICE

ARRETE CONJOINT N° 00276 MEFP/MAECRBE portant création, attributions, composition et fonctionnement du dispositif mixte Gouvernement-Système des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action intérimaire des nations unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025 du Burkina Faso

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA
PROSPECTIVE**

ET

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION
REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

- VU la Constitution ;
- VU la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- VU le Décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n° 2023-017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- VU le Décret n°2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU le Décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2022-055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des départements ministériels ;
- VU le Décret N°2023-0198/PRES-TRANS/PM/MEFP du 13 mars 2023 portant organisation du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective ;
- VU le Décret N°2022-1166/PRES/PM/MAECRBE du 30 décembre 2022 portant organisation du Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur.

Visa CF N° 00726

du 11/05/2023



ARRETENT

Chapitre I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Le présent arrêté définit la création, les attributions, la composition, et le fonctionnement du dispositif mixte Gouvernement-Système des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action intérimaire des nations unies pour le développement durable (UNIDAP) du Burkina Faso.

Chapitre II : CREATION

Article 2 : Il est créé au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) un dispositif mixte Gouvernement-Système des Nations Unies pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action intérimaire des nations unies pour le développement durable (UNIDAP) 2023-2025 du Burkina Faso.

Article 3 : Le dispositif est composé de :

- un Comité d'Orientation,
- un Comité de Suivi Technique (CST).

Chapitre III : ATTRIBUTIONS

Article 4 : Le Comité d'Orientation est chargé de donner des orientations sur l'élaboration et la mise en œuvre de l'UNIDAP au Burkina Faso.

A ce titre, il est chargé de :

- superviser le processus de l'élaboration de l'UNIDAP ;
- donner des orientations sur la mise en œuvre de l'UNIDAP;
- donner des orientations sur les réformes des Nations Unies au Burkina Faso;
- examiner les rapports annuels sur la mise en œuvre du document de l'UNIDAP;
- évaluer les progrès et réalisations des objectifs de l'UNIDAP;
- valider les résultats et faire des recommandations;
- apprécier les défis structurels et conjoncturels dans la mise en œuvre de l'UNIDAP;

- faire des recommandations sur toutes mesures correctives et lever les goulots d'étranglements entravant l'atteinte des objectifs de l'UNIDAP.

Article 5 : Le Comité de Suivi Technique (CST) est chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de l'UNIDAP.

A ce titre, il est chargé de :

- mettre en œuvre les décisions, orientations et recommandations du Comité d'orientation ;
- analyser les progrès périodiques de la mise en œuvre de l'UNIDAP et de proposer des recommandations ;
- apprécier les défis de nature à freiner ou à annuler les progrès dans la mise en œuvre de l'UNIDAP ;
- recommander toutes les mesures correctives pour pallier les insuffisances et lever les goulots d'étranglements entravant l'atteinte des objectifs ;
- faire des propositions au Comité d'orientation sur des questions de nature stratégique et sur le processus de réforme des Nations Unies au Burkina Faso ;
- produire des rapports périodiques à travers des outils de suivi conjointement élaborés et un tableau de bord.

Chapitre IV : COMPOSITION

Article 6 : Le Comité d'Orientation est composé ainsi qu'il suit :

Président: le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur

Vice-présidents:

- le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective ;
- le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

Rapporteurs :

- le Directeur général de l'économie et de la planification ;
- la Directrice générale de la coopération multilatérale ;
- la Responsable du Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies.

Membres :

- le Directeur de Cabinet du Ministère en charge de l'économie, des finances et de la prospective ;
- le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des affaires étrangères ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de l'action humanitaire ;
- le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'économie et des finances ;
- le Secrétaire Général du Ministère en charge des affaires étrangères ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de la santé ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de l'agriculture ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge du commerce ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de l'administration du territoire et de la sécurité ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de la défense ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de l'environnement ;
- le Secrétaire Général du ministère en charge de l'énergie ;
- le Secrétaire Exécutif du Plan national de développement ;
- le Président de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) ;
- le Président de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) ;
- le Coordonnateur du secrétariat permanent des ONG (SPONG) ;
- les chefs d'agences du Systèmes des Nations Unies.

Article 7 : Le Comité de Suivi Technique est composé comme suit :

Président : le Directeur Général de l'Economie et de la Planification ;

Vice-présidents :

- la Directrice générale de la Coopération multilatérale ;
- la Responsable du Bureau de la Coordination du Système des Nations Unies.

Rapporteurs :

- le Directeur du Suivi et de l'Evaluation des référentiels internationaux de développement (DSERID) ;
- la Directrice des Organisations internationales ;
- le Directeur de la coopération multilatérale de la DGCOOP;
- un représentant désigné du Système des Nations Unies.

Membres :

- le Directeur général de la Coopération bilatérale du ministère en charge des affaires étrangères ;
- deux (02) représentants de la primature ;
- le point focal du pilier « Personne » : le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère en charge de la santé ;
- le point focal du pilier « Prospérité » : le Directeur général des études et des statistiques sectoriels du ministère en charge de l'agriculture ;
- le point focal du pilier « Paix » : le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère en charge de la sécurité ;
- le point focal du pilier « Planète » : le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère en charge de l'environnement ;
- le point focal du NEXUS : le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère en charge de l'action humanitaire ;
- le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité ;
- le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur ;
- le Directeur général des études et des statistiques sectorielles du ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales ;
- le Directeur de la programmation et de l'évaluation des investissements publics ;
- le Directeur des politiques de population ;
- le Directeur de la planification stratégique et sectorielle ;
- un (01) représentant de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- deux (02) représentants de la Direction générale de la coopération ;

- un (01) représentant du secrétariat Permanent du Conseil national de protection social ;
- deux (02) représentants du secrétariat exécutif du Plan national de développement ;
- un (01) représentant de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) ;
- un (01) représentant de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) ;
- un(01) représentant du secrétariat permanent des ONG (SPONG) ;
- les chefs de piliers du cadre de coopération du Système des Nations Unies ;
- les responsables suivi-évaluation du Système des Nations Unies et les responsables Suivi-évaluation des agences chefs de piliers ;
- les chefs d'agence adjoints du Système des Nations Unies ;
- les trois (03) chefs de service de la Direction du suivi et de l'évaluation des référentiels internationaux de développement (DSERID).

Chapitre V : FONCTIONNEMENT

Article 8 : Le Comité d'orientation se réunit, sur convocation de son Président, deux fois l'année en session ordinaire. Le comité peut également se réunir en session extraordinaire à chaque fois que de besoin durant l'élaboration et la mise en œuvre de l'UNIDAP à la demande d'une des parties du comité.

Article 9 : Les réunions du Comité d'orientation sont sanctionnées par des comptes rendus dûment signés par les présidents et les rapporteurs.

Article 10 : le Comité de Suivi Technique se réunit trimestriellement, ou, au besoin et de manière extraordinaire, à la demande d'une des parties du comité.

Article 11 : Chaque comité peut faire appel à toute personne ressource dont les compétences sont avérées et qui peut aider à la réalisation de sa mission.

Article 12 : Les charges liées au fonctionnement du dispositif mixte Gouvernement du Burkina Faso -Système des Nations Unies pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de l'UNIDAP sont assurées par le Système des Nations Unies.

Chapitre VI : DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 13 : Les travaux du présent dispositif couvre la période 2023-2025 de mise en œuvre du présent plan d'action intérimaire des nations unies pour le développement durable (UNIDAP) du Burkina Faso.

Article 14 : Les Secrétaires généraux du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective et du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur sont chargés de l'application du présent arrêté.

Ouagadougou, le 24 MAY 2023

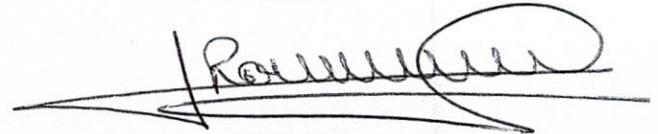
Le Ministre de l'Économie, des Finances et
de la Prospective



Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

Le Ministre des Affaires Etrangères, de la
Coopération Régionale et des Burkinabè de
l'Extérieur



Ragnaghnewendé Olivia ROUAMBA

Officier de l'Ordre de l'Étalon

The background is a solid blue color. In the top right corner, there is a large white abstract shape that looks like a partial circle or a teardrop. A thin white line curves from the top left towards the center. In the bottom right corner, there is a red abstract shape, also a partial circle or teardrop. A thin white line curves from the bottom right towards the center, mirroring the one in the top left.

Plan d'action intérimaire des Nations Unies

pour le développement durable
(UNIDAP) du Burkina Faso

2023-2025



Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
Immeuble des Nations Unies | Koulouba | 01 BP 575 Ouagadougou 01 | Burkina Faso
Email: rc-bf@un.org / Tél: (+226) 25 49 06 10 / Site internet: burkinafaso.un.org
Facebook: UN.BurkinaFaso / Twitter: @onubf

